



**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 29 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 13 mai 2024 s'est réuni à Arles le 29 mai 2024 à 09 h 00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 17 membres sur 23, soit 72 voix sur 92.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs** : Anne CLAUDIUS-PETIT, Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Bernard ARSAC

**Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs** : Mandy GRAILLON représentée par Patrick DE CAROLIS, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Christelle AILLET représentée par Pierre RAVIOL, Frédéric GIBERT représenté par Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

**Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs** : Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON

**Assistaient à la séance** : Jacques NOU, Didier HONORE, Gaël HEMERY, François LETOURNEUX, Sandrine ANDREANI, Alexandra MATUSCAK, Olivier BRIAND, Sandrine KIRAMARIOS, Nicolas WECK, Estelle ROUQUETTE, Magalie GORCE, Muriel CERVILLA, Christophe FONTFREYDE, Magali BLANC, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

## DÉLIBÉRATION N°CS-2024-044

Objet : projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue 2024-2029

Le Comité Syndical,

- Vu** le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
- Vu** la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
- Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le Code du Patrimoine,
- Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
- Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
- Vu** la délibération n°CS-2024-001 relative au programme d'actions 2024,

### ➤ Considérant

- Que le Musée de la Camargue est labellisé "Musée de France"
- Que les Musées de France sont soumis au contrôle scientifique et technique de l'Etat,
- Que l'octroi d'une subvention de l'Etat à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement d'un musée de France est subordonné à l'approbation préalable, par l'autorité administrative compétente pour accorder la subvention, d'un projet scientifique et culturel (PSC), d'un programme de conservation et de présentation des collections, ainsi que d'un programme architectural,
- Qu'un PSC est un document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée ; il est une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement,
- Que le précédent PSC du Musée de la Camargue est échu,
- Qu'un nouveau PSC a été rédigé,
- Qu'il doit être approuvé par l'autorité administrative compétente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

### ➤ Décide

- D'approuver le Projet Scientifique et Culturel du Musée de la Camargue 2024 – 2029,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente  
Anne CLAUDIUS-PETIT

Mas du Pont de Rousty  
13200 ARLES  
Tél. 04 90 97 10 40  
Fax 04 90 97 13 07

# Musée

de la

# Camargue

ART,  
NATURE  
ET  
SOCIÉTÉ

## Musée de la Camargue

Projet scientifique et culturel

### 2024-2029

<b>INTRODUCTION</b>	<b>03</b>
<b>I- Environnement (contexte général et local)</b>	<b>04</b>
A- HISTOIRE DE L'INSTITUTION	07
B- STATUT ET GESTION DU MUSÉE	1010
<b>II- Site et bâtiment</b>	<b>13</b>
A- RÉNOVATION DE LA BERGERIE/MUSÉE (2012-2013)	14
B- EXTENSION DU MUSÉE (2015-2019)	15
C- L'ENVIRONNEMENT DIRECT	18
<b>III- Les collections</b>	<b>20</b>
A- HISTORIQUE ET POLITIQUE D'ACQUISITION DES COLLECTIONS	
B- LES RÉSERVES DES COLLECTIONS	27
C- INVENTAIRE ET RÉCOLEMENT	27
1) Plan de récolement	28
2) Numérisation des collections de plaques de verre photographiques	28
D- CONSERVATION PRÉVENTIVE	29
<b>IV- Recherche</b>	<b>30</b>
A- UNE DYNAMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	30
B- DES RESSOURCES A REDÉCOUVRIR	30
C- ÉDITIONS	32
<b>V- Parcours et muséographie</b>	<b>33</b>
<b>VI- Les publics</b>	<b>35</b>
A- ANALYSE DES PUBLICS INDIVIDUELS	36
B- L'ACTION CULTURELLE	37
C- L'ACTION ÉDUCATIVE	40
D- LES PARTENARIATS	43
E- LA COMMUNICATION	45
<b>VII- L'équipe du musée et sa place sur l'organigramme</b>	<b>47</b>
A- L'ÉQUIPE DU MUSÉE ET SON FONCTIONNEMENT EN 2024	48
B- DIFFICULTÉS ET DYSFONCTIONNEMENTS	50
<b>VIII- Les moyens financiers</b>	<b>51</b>
A- BILAN FINANCIER EN 2023	51
B- DIFFICULTÉS FINANCIÈRES RENCONTRÉES EN 2024	52
<b>CONCLUSION</b>	<b>53</b>

## ANNEXES

**ANNEXE 1** : COMPARETEUR DE TERRITOIRES SUR LES TROIS COMMUNES DU PARC

**ANNEXE 2** : NOTE SUR LA PROPRIÉTÉ DES COLLECTIONS ADRESSÉE PAR ESTELLE ROUQUETTE À ANNE MATHERON, CONSEILLÈRE POUR LES MUSÉES DE LA DRAC LE 7/07/2010

**ANNEXE 3** : SCHEMA D'INTERPRÉTATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES DE LA CAMARGUE 2023-2025

**ANNEXE 4** : PLAN DE RECOLEMENT DECENNAL 2016-2026

**ANNEXE 5** : PRÉVISIONNEL DU MUSÉE DE LA CAMARGUE EN 2024

# INTRODUCTION

« L'effort qu'un peuple accorde à la protection de ses monuments naturels ou architecturaux est, à lui seul, un témoignage de sa culture »<sup>1</sup>

La révision du Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue s'impose suite à l'achèvement des travaux de rénovation et d'extension lancés dans les années 1990 après que le Musée Camarguais ait été inondé par deux fois en 1993 et 1994 suite à la rupture des digues du Rhône. La fermeture d'un an et l'importante baisse de fréquentation qui ont suivi ont exigé la réflexion sur une rénovation globale du bâtiment et de la scénographie. Lancé en 1995, le Projet scientifique et culturel du nouveau musée est validé en 2003 par la direction des musées de France qui attribue à la collection l'appellation « musée de France ».

Suite au départ du conservateur en 2006 et à son remplacement en 2009, le service des musées de France, conseille la révision du projet de 2003. L'appui technique et le soutien financier apporté par l'État entraînent alors les aides des collectivités locales et la détermination du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue qui porte le projet.

Marseille Provence capitale européenne de la culture en 2013 labellise le projet de rénovation du musée ainsi que la résidence de l'artiste Tadashi Kawamata en Camargue ce qui apporte le soutien de mécènes et inscrit la rénovation du musée dans une dynamique exceptionnelle.

Le 27 octobre 2013, comme annoncé au programme de MP2013 le musée et sa nouvelle exposition permanente ouvrent au public après seulement 364 jours de fermeture pour travaux.

En 2015, la deuxième tranche pour l'extension du bâtiment est lancée avec Philippe Donjerkovic, architecte du patrimoine dont le projet est retenu à l'issue d'un concours restreint. Quatre années seront encore nécessaires pour ouvrir ce nouveau bâtiment au public en août 2019.

Depuis 2009, dix années d'études, de recherches de financement et de travaux ont été nécessaires à l'aboutissement du projet scientifique et culturel pour la rénovation et l'extension du Musée camarguais.

Malheureusement les années COVID ont ralenti l'appréciation des résultats de cette opération mais en 2023 la fréquentation et la satisfaction du public confirment sa réussite.

Il était temps de repenser le projet scientifique et culturel (PSC) de la nouvelle ère qui s'ouvre pour le musée à l'heure où le Parc naturel régional révisé sa charte qui engage un projet de territoire jusqu'en 2041.

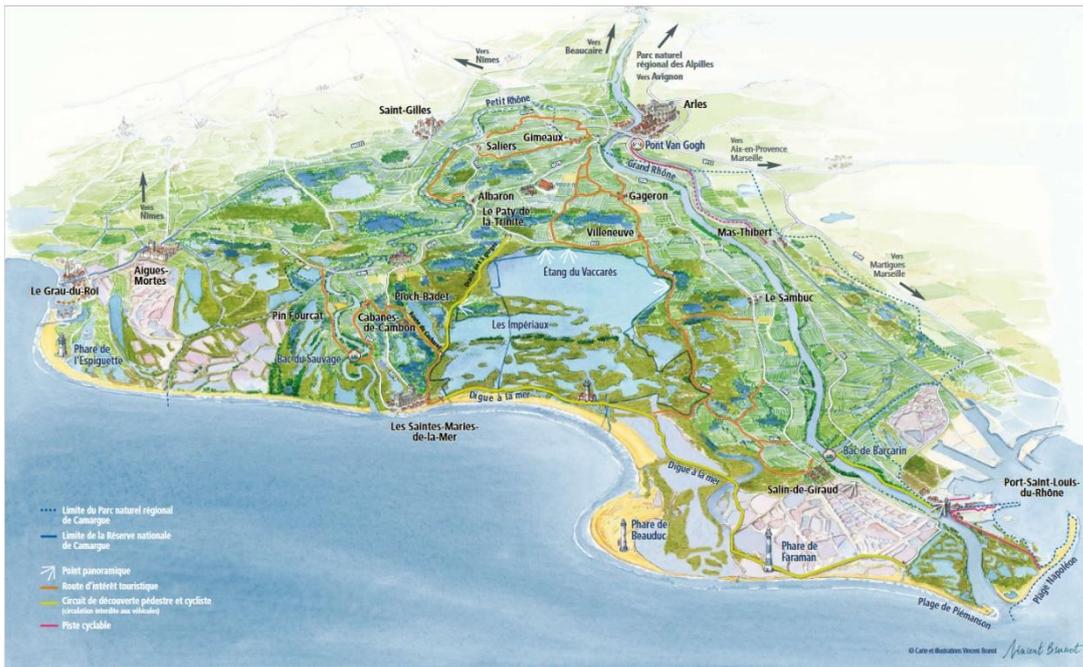
**Définition du PSC :** c'est une feuille de route opérationnelle et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il est une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement. Il analyse les interactions entre les collections, les publics, l'environnement et le bâtiment du musée. Il contient un état des lieux de sa situation, puis des axes stratégiques pour guider ses actions à cinq ans définit les grandes orientations et les stratégies du musée. Pour les musées de France, ce projet scientifique et culturel est obligatoire. Il est un outil pour l'investissement collectif du personnel à la bonne santé de l'établissement, et repose sur l'adhésion de tous<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Olivier Guichard, Introduction aux journées d'études sur les Parcs naturels régionaux, Lurs en Provence, septembre 1966.

<sup>2</sup> <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Construire-un-musee/Creer-un-musee/Le-projet-scientifique-et-culturel-d-un-musee-de-France>

# I- Environnement

Le Musée de la Camargue est situé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le département des Bouches-du-Rhône, sur la commune d'Arles, dans un Pôle d'Equilibre Territorial, le Pays d'Arles, qui rassemble 36 communes de l'ouest des Bouches-du-Rhône et la Communauté d'Agglos Arles, Crau Camargue, Montagnette. Le musée est géré par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue qui couvre la Camargue et une partie de la rive gauche du delta du Rhône nommée Plan du bourg. Le Parc est limitrophe du département du Gard à l'ouest délimité par le petit Rhône et il est délimité au sud par la mer Méditerranée.



## Le Pays d'Arles, une réalité géographique et culturelle

A l'ouest du département des Bouches-du-Rhône, le Pays d'Arles regroupe plus de 170 000 habitants sur un vaste territoire de 203 100 hectares, dont 70% sont situés dans les Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles.

S'étendant entre la mer Méditerranée, le Rhône et la Durance, le Pays d'Arles jouit d'une situation exceptionnelle sur l'axe Nord/Sud et possède un extraordinaire patrimoine naturel, culturel et urbain façonné par un long passé géologique, historique et humain. Le territoire est riche de savoir-faire, d'initiatives individuelles et collectives.

Le territoire compte des sites internationalement reconnus comme Arles, les Baux-de-Provence, Saint-Rémy-de-Provence et les paysages emblématiques de la Camargue, des Alpilles et de la Montagnette, de la Crau, du Comtat et de Val de Durance. Ces terroirs façonnés par la géographie sont entretenus et préservés par les activités humaines qui ont produit des paysages emblématiques : riziculture, céréaliculture, oléiculture, élevage, maraîchage, viticulture, pastoralisme, des boisements de type méditerranéen.

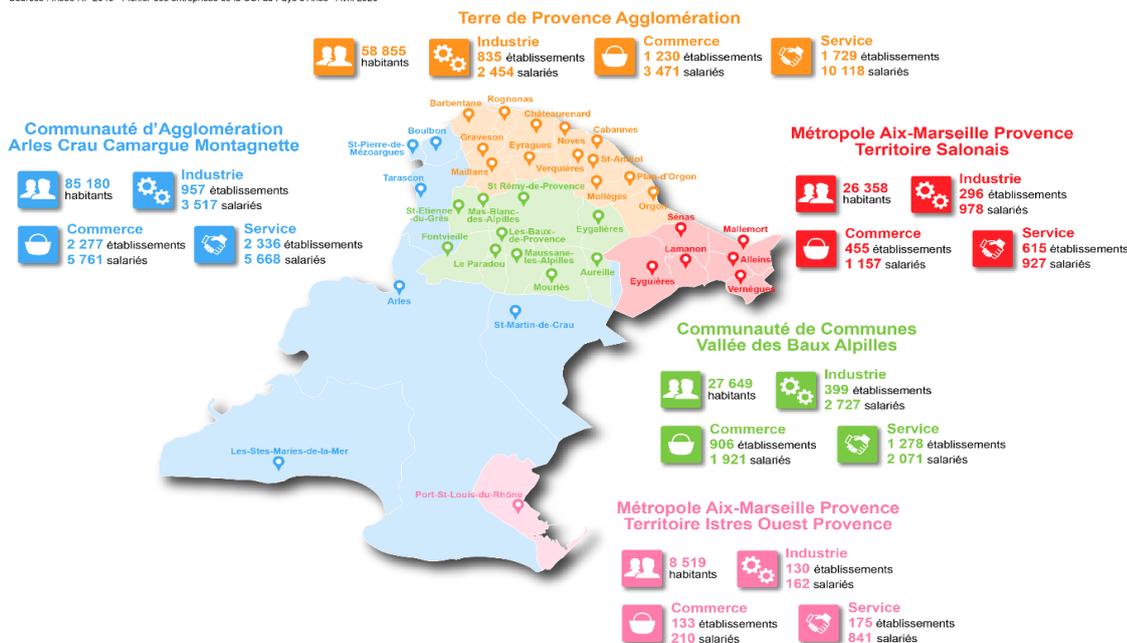
La région est caractérisée par une diversité de milieux : pelouses et pâturages, garrigues, steppes et zones humides, plages et dunes. Elle compte de nombreux espaces naturels protégés (Natura 2000, réserve de biosphère UNESCO, sites classés et inscrits...), témoins d'un territoire à caractère rural et à forte valeur environnementale.

Le territoire s'est développé autour d'un réseau de proximité de villes et de villages dont Arles, ville centre joue le rôle de « capitale » du fait de son rayonnement culturel et touristique et de la présence de services et équipements structurants : établissements d'enseignement supérieur, centre hospitalier, sous-préfecture, chambre de commerce et d'industrie.

La richesse de son histoire, la diversité de son patrimoine et sa biodiversité sont autant d'atouts sur lesquels le Pays d'Arles fonde son développement et sa capacité d'innovation.

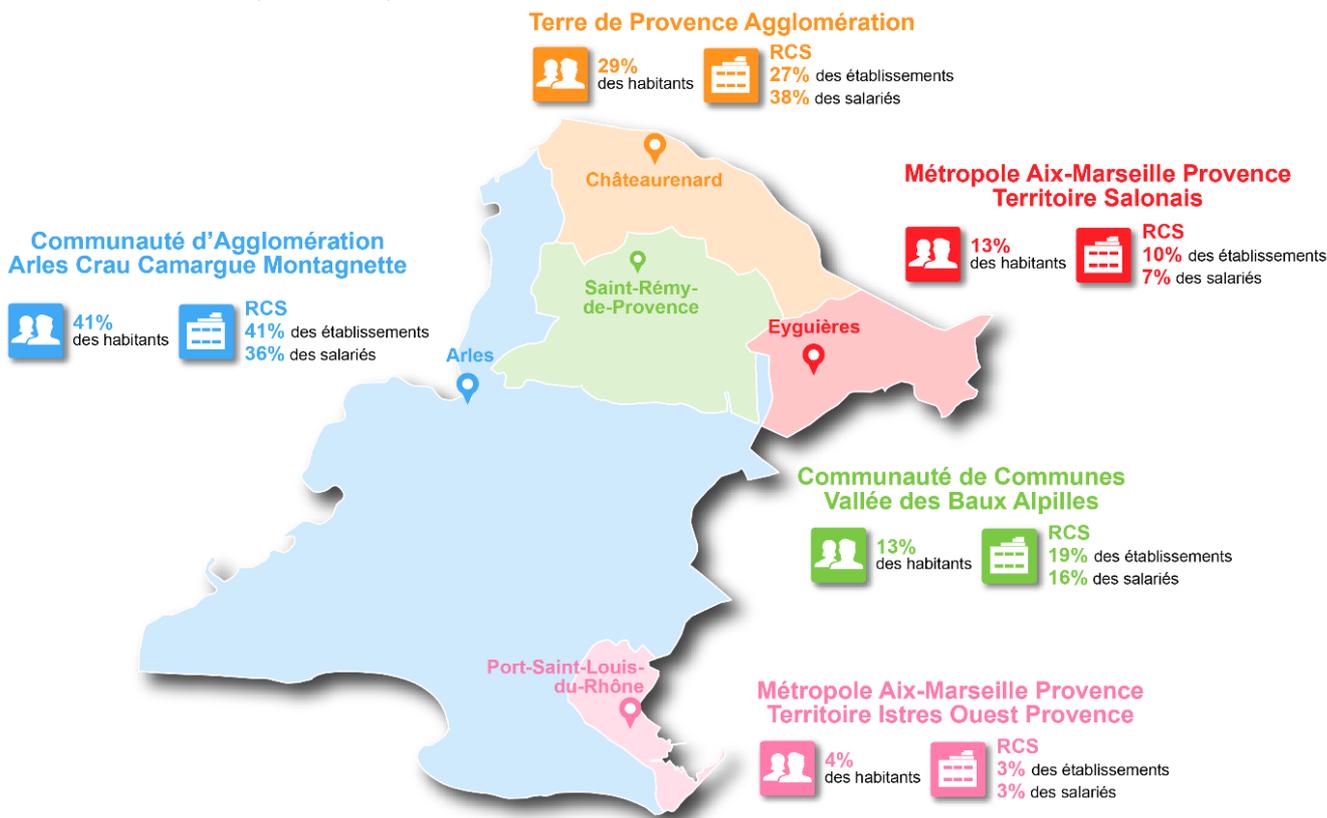
### Les intercommunalités de la circonscription de la CCI du Pays d'Arles

Sources : Insee RP 2016 - Fichier des entreprises de la CCI du Pays d'Arles - Avril 2020



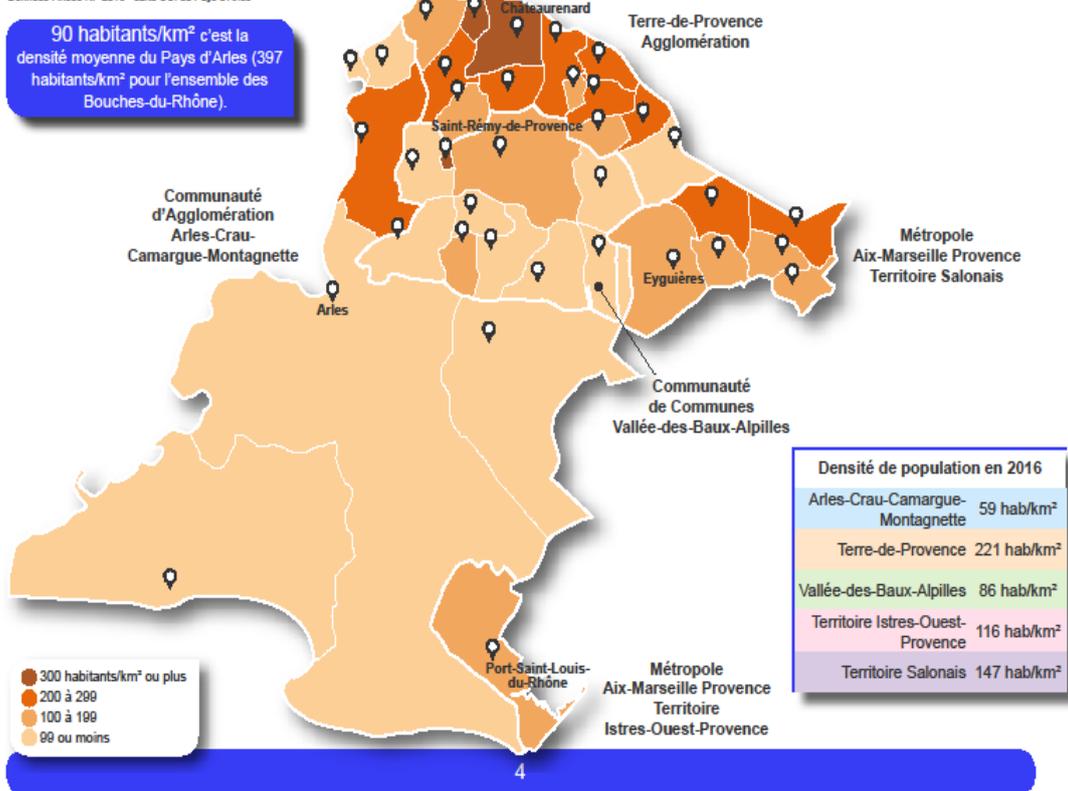
## Poids des intercommunalités de la circonscription de la CCI du Pays d'Arles

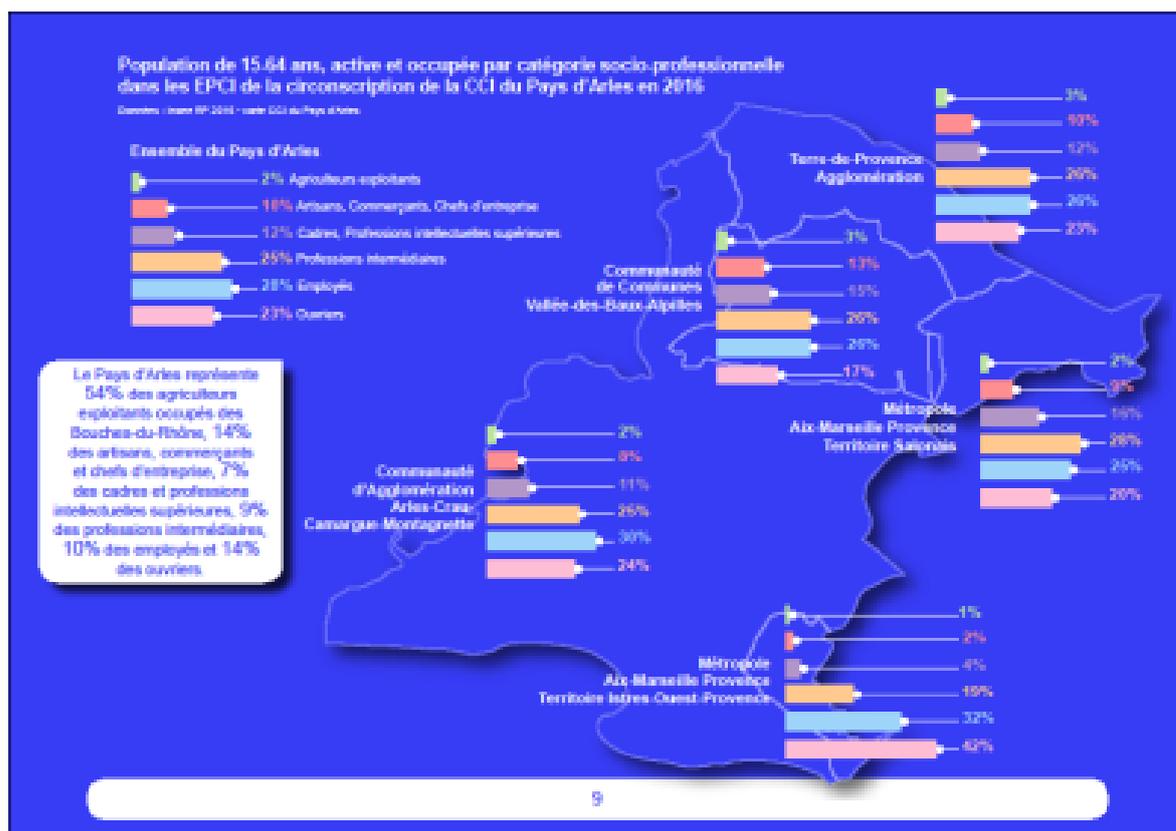
Sources : Insee RP 2016 - fichier des entreprises de la CCI du Pays d'Arles - Juillet 2019



## Densité de population des communes de la circonscription de la CCI du Pays d'Arles en 2016

Données : Insee RP 2016 - carte CCI du Pays d'Arles





## A- HISTOIRE DE L'INSTITUTION

En 1966, la DATAR, mission interministérielle d'aménagement du territoire, commande une étude à Jean Blanc, berger qui organise des journées de « brainstorming » à Lurs en Provence pour inventer un outil de gestion des territoires ruraux en déprise. Olivier Guichard, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, ouvre les journées de Lurs par une définition de ce nouvel outil d'aménagement des territoires ruraux : **« Les parcs ne seront pas des lieux de musées même s'ils seront des lieux de mémoire ; Les parcs seront dans la vie, dans le développement, dans l'architecture contemporaine ; ils seront des lieux d'innovation et d'expérimentation ; les parcs seront culturels ou ils ne seront pas : ils seront une création ; les parcs ne seront pas dotés de législations d'exception ; on fera appel pour la première fois en France au droit contractuel entre l'État et les collectivités territoriales sous la forme d'une charte. »<sup>3</sup>**

Les parcs naturels régionaux sont des parcs « Made in France », territoires vivants, territoires de projets de développement dans le respect de l'Humain et de la Nature. Leur naissance est ratifiée en 1967 par le Ministre délégué auprès du 1<sup>er</sup> Ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire Raymond Marcellin.

Le premier Parc naturel régional est créé en Scarpe Escaut (1968), le second préfiguré est en Camargue. Jean-François Leenhardt est nommé par le Préfet de Région pour la création du Parc Naturel Régional de Camargue. **Le 25 septembre 1970, le premier ministre du Président Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas officialise la création du Parc naturel régional de Camargue.**

<sup>3</sup> O. Guichard, discours d'ouverture du Congrès de Lurs en Provence, p.7 ; « Grand remue-méninges pour une belle utopie », cahier du PNR du Vercors spécial 40 ans, 2010

Jusqu'alors chargé d'études à l'atelier d'aménagement rural de la DDA 13, Jean-Claude Duclos est engagé en 1972 en qualité de directeur adjoint du PNR de Camargue.

Axée sur l'aménagement du territoire, la contribution demandée comprenait des volets divers comme la mise au point des PLU des deux communes Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer (alors PSU, Plan sommaire d'urbanisme), la réglementation des droits de pêche, l'enterrement des lignes téléphoniques, le recensement du patrimoine bâti, la rédaction de la première charte et la création d'un centre administratif, d'un centre d'information et d'un lieu culturel, vitrine du PNR de Camargue en tant qu'entité naturelle et culturelle, représentatif et fédérateur de la population.

Alors que le syndicat mixte est la structure de gestion la plus fréquente dans les PNR, une fondation est mise en place en Camargue afin de donner aux propriétaires camarguais la place qu'ils exigent, avec à sa présidence Marc du Lac, pour gérer le Parc naturel régional de Camargue.

Puisque Olivier Guichard met la culture au cœur des projets de Parcs<sup>4</sup>, un homme, Georges Henri Rivière va intervenir et jouer un rôle essentiel dans la définition de leurs projets culturels. Avec Hugues de Varine, Georges Henri Rivière a imaginé le concept d'écomusée pour accompagner la réflexion sur l'identité et le devenir des territoires ruraux avec la participation de leurs habitants et usagers : « Quel développement, quel environnement sur quel territoire ? »

Georges Henri Rivière pilote les projets d'écomusée mis en œuvre dans les parcs en Brière, à Marquèze dans les Landes de Gascogne et en Camargue.

**« La Camargue, comme la Brière, se prêterait à une réalisation modeste, autant que sensationnelle, empruntée aux plus récentes expériences américaines : un petit musée d'écologie naturelle et humaine à structure totalement chronologique des facteurs naturels et humains apparaîtraient par ordre d'entrée dans le développement du pays : liquidation de ces rideaux de fer que les routines muséographiques font tomber entre les disciplines scientifiques ».** Recourant ainsi à l'histoire (à travers la chronologie), à l'écologie (« naturelle et humaine », précise-t-il car cela ne va pas de soi) et à l'interdisciplinarité, comme des recours méthodologiques indispensables à la communication muséographique d'un territoire, Georges Henri Rivière continue de préciser sa démarche. Ce qui est frappant, dans « le petit musée » qu'il propose pour la Brière et la Camargue, c'est qu'il n'y est plus du tout question d'objets ou de collections, mais de connaissances et d'idées à communiquer.

Avec, implicitement, au travers d'une « écologie naturelle et humaine », l'approche de savoirs spécifiques, c'est-à-dire, sinon d'une identité, d'une altérité, Georges Henri Rivière y introduit une nouveauté d'importance.

C'est au directeur adjoint du Parc, Jean-Claude Duclos qu'est confiée la mission de réaliser le Musée Camarguais qu'il remplit avec brio dans l'espace de la bergerie du mas du Pont de Rousty acquis par la fondation pour y établir le siège administratif du Parc.

## **Du Musée Camarguais au Musée de la Camargue**

Installé depuis 1978 dans l'ancienne bergerie du mas du Pont de Rousty, sur une surface totale de 650 m<sup>2</sup>, « le petit musée » de Georges Henri Rivière et Jean-Claude Duclos retrace l'évolution des activités humaines dans le delta du Rhône, du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Conçu dans l'esprit des écomusées, sa réalisation a fait appel à la participation des habitants et des enfants des écoles de Camargue pour la constitution des collections. Ce musée, « contrôlé » dès son origine par le ministère des affaires culturelles, bénéficie de la reconnaissance de l'État et de

<sup>4</sup> « Les Parcs seront culturels ou ne seront pas », Lurs en Provence 1966

subventions grâce à l'implication de Jean-Maurice Rouquette, Conservateur des musées d'Arles et à celle de Georges Henri Rivière.

En 1979, le « Musée camarguais » reçoit le prix européen des musées pour l'esthétique de sa scénographie, sa modernité et la pertinence de son propos sur l'espace et le temps en Camargue.

La muséographie de 1979 retrace la formation du delta et l'histoire des hommes qui l'ont habité depuis l'Antiquité jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Les activités humaines en lien avec les ressources du territoire et la vie des mas s'enchaînent au fil de vitrines d'après le poème de Frédéric Mistral, « Mirèio » (agriculture, élevage, cueillette, chasse, pêche, vie domestique...) et enfin, les activités économiques qui se sont développées quelquefois à l'échelle industrielle au cours des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles (viticulture, riziculture, production de sel de mer, tourisme...). Une unité écologique, selon la définition de Georges Henri Rivière, immerge le visiteur dans la bergerie du mas du Pont de Rousty racontée par Constant Belliardo, le berger qui l'occupait avec son troupeau jusqu'en 1975 avant que le musée y soit installé. A la demande du visiteur, un son et lumière animait son récit grâce aux éclairages cadrés sur les objets.

Un « sentier d'interprétation à vocation ethnologique » de 5 km est associé à la visite du musée afin de pouvoir observer « in situ » les activités agricoles, les pâturages occupés par des taureaux, marais, cabane camarguaise et roselière.

Le musée connaît alors une fréquentation exceptionnelle de plus de 70 000 visiteurs/an, en majorité des groupes scolaires pour sa portée pédagogique.

Malheureusement, par deux fois, en 1993 et 1994, le musée est gravement touché par les inondations. Il reste fermé durant un an. A sa réouverture, tombé dans l'oubli et concurrencé par le musée archéologique qui ouvre à Arles en 1995, il subit une baisse de fréquentation régulière.

Quinze ans après son ouverture, sa rénovation globale s'impose pour répondre aux attentes du public.

Sa conservatrice, Marie-Hélène Sibille, repense un programme scientifique et culturel orienté sur les problématiques environnementales du delta et leur gestion par l'Homme pour affirmer pleinement sa mission de médiateur entre le monde des usagers, des scientifiques et le grand public.

En 2003, le nouveau projet scientifique et culturel est approuvé par le Conseil administratif du Parc et la direction des musées de France qui décerne l'appellation « Musée de France » à l'établissement.

Ce projet scientifique et culturel refond totalement la scénographie et envisage une extension du bâtiment pour en augmenter la superficie.

Les objectifs du nouveau musée consacré à l'histoire humaine d'un territoire exceptionnel. Pour « donner aux habitants de Camargue une représentation de leur mémoire collective et offrir aux visiteurs une bonne introduction à leur séjour en Camargue, territoire particulièrement fragile ».

*Connaître et mieux faire connaître pour mieux protéger<sup>5</sup>.*

---

<sup>5</sup> Marie Hélène Sibille, Nouveau projet scientifique et culturel du Musée Camarguais, 2003. « Cet aspect est plutôt encourageant et indique que la dynamique du musée — et dans le cas présent de la Camargue — est bien perçue par le public.

Depuis 25 ans le public a évolué. Le musée s'adresse au public local tout en répondant à une forte demande du public touristique et scolaire dont une bonne part vient de l'étranger. Le public vient chercher dans les expositions une introduction à la Camargue, territoire réputé naturel et sauvage où, pourtant, tout est artificiel. Par rapport à son programme initial, il faut souligner que le musée avait déjà réduit la part accordée aux aspects les plus récents.

Enfin, une assez grande disparité est observée entre la partie consacrée à l'organisation d'une exploitation agricole au 19<sup>ème</sup> siècle et celle consacrée aux activités qui se sont développées au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'ensemble du 20<sup>ème</sup> siècle, d'ailleurs, semble à peine ébauché. Le développement autour de la notion de mas, qui demeure très intéressante, semble pouvoir prendre une place moins centrale. Il est donc proposé de recentrer la problématique du musée autour des activités économiques contemporaines et spécifiques à la Camargue : hydraulique, riziculture, saliculture. Les notions de delta, de patrimoine fluvial et maritime seront affirmées. L'approche paysagère restera essentielle dans la démarche éducative.

## En 2003, le musée change d'appellation<sup>6</sup>

Si les objectifs de 2003 ne divergent pas de ceux des origines, ce PSC prévoit qu'à l'issue de sa rénovation le « Musée camarguais » soit rebaptisé « Musée de la Camargue », ceci : « *afin de situer d'avantage l'établissement dans son aire géographique et lui donner une envergure territoriale. Par ailleurs, le mot Camargue est plus compréhensible pour les étrangers* ».

Si cette décision est alors partagée par la gouvernance du SMG du Parc puisque entérinée avec l'ensemble du projet par une délibération du Comité syndical <sup>7</sup> qui utilise d'ores et déjà l'appellation *Musée de la Camargue* et acceptée par la Direction des musées de France à l'issue, elle n'a pas été soumise au Haut Conseil des musées. Aussi, à l'heure actuelle même si le nom de *Musée de la Camargue* est devenu au fil du temps le nom d'usage, le nom officiel du musée reste celui de *Musée Camarguais*.

La révision de ce PSC est l'occasion de trancher pour mener à terme la modification du nom pour officialiser celui de *Musée de la Camargue*, ou bien conserver celui de *Musée Camarguais*, ou bien opter pour le nom de *Musée de Camargue* comme utilisé sur certains documents de communication.

Quel que soit le choix fait, il engagera l'identité du musée à l'avenir et devra être validé par la gouvernance du Parc puis justifié auprès du Haut Conseil des musées de France. Une note d'opportunité argumentée devra affirmer le choix qui sera fait de modifier ou conserver le nom de Musée Camarguais.

## B- STATUT ET GESTION DU MUSEE

En 2002, la Fondation du Parc qui gère le musée depuis son origine cède la place à un GIP puis à un syndicat mixte de collectivités qui, depuis 2006, assure le fonctionnement et les investissements relatifs aux travaux de rénovation et d'extension ainsi que la propriété des collections publiques acquises depuis lors. Le syndicat mixte compte les représentants des trois communes des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille, la communauté d'agglomération Arles, Crau, Camargue, Montagnette et le syndicat mixte des ASA (Associations Syndicales Autorisées d'arrosants).

En 2009, la fondation du Parc cède la propriété du site et des bâtiments au Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion au SMG du PNRC par convention de droits réels qui donne au gestionnaire et occupant du site la pleine maîtrise des ouvrages et leur financement.

Ainsi, les travaux de rénovation et d'extension du bâtiment et de la scénographie sont portés par le SMG du PNRC sur le terrain propriété du Conservatoire du littoral.

Le fonctionnement du musée assuré par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue prend en charge la masse salariale et les frais de structure, le programme culturel et éducatif mis en œuvre au musée dépend de subventions annuelles spécifiques sur projet allouées par la DRAC, le Conseil régional Provence-Alpes-

---

Le musée, doit se tourner davantage vers les phénomènes contemporains afin d'être plus près des préoccupations du public et ainsi mieux contribuer à la protection de la Camargue ».

<sup>6</sup> Op cit : MHS, 2003, p.31

<sup>7</sup> Délibération n°5 du CS 09/03/2006 pour la « Mise en œuvre de la programmation du projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue »

Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, la commune d'Arles et peut faire appel au mécénat selon les actions.

### **Être le musée du Parc naturel régional de Camargue en 2024**

Alors que l'actualité est fréquemment agitée par les effets des changements climatiques sur l'environnement et les sociétés, que le delta du Rhône est systématiquement cité par les chercheurs et les médias comme l'une des zones humides les plus exposées aux submersions marines et donc menacée de disparaître, que les installations et activités humaines sont visées par ces menaces, il est important que le Parc naturel régional de Camargue ait un lieu et un outil de diffusion et de partage de la connaissance au service des publics.

Comme cela fut le cas l'origine du Parc, l'urgence de la situation économique, environnementale et sociétale nécessite le maintien d'un dialogue entre la gouvernance des territoires ruraux et celles et ceux qui les font vivre. Le musée offre à ce dialogue son cadre historique, respectueux et valorisant de l'identité des camarguais et de leur environnement.

À quelques kilomètres et moins d'un siècle de distance, le Museon Arlaten a permis à Mistral de rapprocher les gens des mas et ceux de la ville qui se sont retrouvés dans les mises en scènes des dioramas ou à l'intérieur des vitrines qui exposaient les objets de leur quotidien. En son temps et aujourd'hui encore, le Museon Arlaten rassemble par un récit qui fait le lien social.

Du Musée du Vieux Nîmes au Mucem en passant par le Museon Arlaten, le Musée des Alpilles et le Musée des Saintes Maries de la Mer, le Musée d'Histoire de Marseille, les musées de société du Sud Rhodanien ont une culture commune et un rôle d'agitateurs d'idées, d'éducation au territoire et à l'image qui les rassemble. Plus au Nord, le Musée des Confluences de Lyon et le Musée national de l'Histoire de l'immigration, le Musée de l'Homme à Paris offrent ponctuellement des occasions de collaborations et de partenariats sur les thématiques communes.

L'inscription du Musée de la Camargue dans le réseau de la FeMs (Fédération des écomusées et musées de société) situe ce petit musée et son grand territoire dans la famille qui l'a vu naître. Ce réseau compte 150 adhérents (écomusées, musées de société et centres d'interprétation) en France métropolitaine et Outre-Mer comme à l'étranger (Québec, Suisse, Belgique). On y retrouve les établissements patrimoniaux des Parcs naturel régionaux qui ont également constitué un réseau interne à la Fédération des Parcs pour l'innovation, l'implication dans l'économie solidaire et le développement local qui placent l'humain et le territoire au cœur de leur projet et de leur démarche.

Les membres de la FeMsS travaillent à mettre en œuvre les valeurs d'ouverture, de partage et de diversité dans leurs actions quotidiennes, depuis la gestion et l'enrichissement des collections jusqu'à l'accueil du public. Investis d'un rôle social, les structures mettent en œuvre des démarches participatives et sont des lieux de débat et de transmission.

### **Le Musée de la Camargue au cœur du réseau des musées de société**

S'il est opportun et pertinent de maintenir les musées de société au sein de leurs territoires pour les plus-values et les services qu'ils apportent, leur situation est bien trop souvent précaire. L'innovation et le système D comme « Débrouille » ont leurs limites qui empêchent le développement de ces établissements au niveau attendu. Cependant quelques exemples prouvent que cela est possible :

Au Musée de Marquèze, le Parc des Landes de Gascogne a mis en place une cogestion avec la Région et le Département via un budget annexe ce qui a permis de redynamiser la structure et d'atteindre une fréquentation de 100 000 visiteurs annuels, de maintenir 20 emplois permanents au musée et 40 sur le site du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.

Dans les Vosges du Nord, le Parc naturel régional a créé une conservation mutualisée au service de 10 musées en réseau pour alléger la masse salariale de ces établissements. Mutualiser le personnel scientifique entre les 10 musées suivis par le Parc a permis de garantir le contenu scientifique des discours développés par les musées, de définir en concertation les projets culturels, de coordonner la gestion des collections, l'aménagement des réserves, les mesures de conservation préventive et restauration, d'élaborer les projets de rénovation, aider ou coordonner des projets d'expositions temporaires, conseiller pour la recherche de co-financements, assurer la gestion de la base de données d'inventaire, le récolement des collections des musées, assurer la maintenance et l'hébergement des inventaires.

Si ces deux modèles ne sont pas reproductibles en Camargue, ils démontrent que des solutions sur mesure stabilisent le fonctionnement et permettent un développement aux musées gérés par les Parcs.

En Camargue, le site de La Palissade dont la gestion a été confiée au Parc par le Conservatoire du littoral, le Département des Bouches du Rhône et la commune d'Arles, complète le Musée de la Camargue par sa situation à l'embouchure du Rhône, l'immersion qu'il permet dans des paysages radicalement différents du mas du Pont de Rousty situé en haute Camargue dans une zone agricole. Ces deux établissements ont une mission d'accueil des publics insuffisamment développée alors qu'elle est au cœur de la mission de service public pour laquelle ils ont été créés. Une mutualisation et une augmentation des moyens humains et financiers fléchés sur les deux établissements permettrait de relancer une dynamique commune sur une offre pédagogique attendue par les établissements du sud de la France et au-delà.

Ce nouveau Projet scientifique et culturel concomitant de la révision de la Charte du Parc donne l'opportunité à la gouvernance du Parc, aux collectivités qui y participent comme au Conservatoire du littoral propriétaire du Domaine de La Palissade et du mas du Pont de Rousty, de décider de développer la mission éducative du Parc centrée sur ces deux sites, ainsi que sur la Maison de Ginès aux Saintes Maries de la Mer lorsqu'elle sera rénovée.

## II- Site et bâtiment

On accède au site du mas du Pont de Rousty depuis la D570 (Arles/Saintes-Maries-de-la-Mer) par deux chemins privés dont l'un conduit directement au parking du musée. La signalétique routière mise en place par le Département à partir d'Arles et jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer est renforcée par une pré enseigne visible depuis la D570. Le mas du Pont de Rousty est situé en zone inondable (R2 du PPRI), sur la commune d'Arles entièrement régie par la Loi littoral, en site inscrit classé Natura 2000 avec une Directive oiseaux et une directive Habitats-Faune-Flore. Aussi le Parc doit-il y porter des projets exemplaires dans le respect des règlements liés à ces classements.



## A- RENOVATION DE LA BERGERIE/MUSEE (2012-2013)

En 2013, la première tranche des travaux confiés aux jeunes architectes Rénata Aviani et Aurélie Torre a vu la réhabilitation de la bergerie/musée, sa mise aux normes en matière d'isolation, d'énergie, de sécurité incendie, de sûreté, d'accessibilité aux publics empêchés et réseaux (électrique, communication, assainissement, alarmes, chauffage, menuiseries, toiture, isolation).

Une nouvelle exposition permanente y est présentée. Le parcours intitulée *Le Fil de l'eau... le fil du temps en Camargue* illustre le partage de l'eau dans le delta et la construction identitaire qui s'opère au XX<sup>ème</sup> siècle à partir des activités humaines ancestrales.

Ces travaux soutenus par **Marseille-Provence, capitale européenne de la culture en 2013** et ont permis la mise en accessibilité du bâtiment et de ses installations aux quatre handicaps qui a valu la labellisation « **Tourisme et handicap** » au musée. Cette réalisation voulue exemplaire s'est inscrite dans la démarche **Bâtiment durable méditerranéen**.

Vue en perspective du nouveau Musée de la Camargue

Exposition « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue »



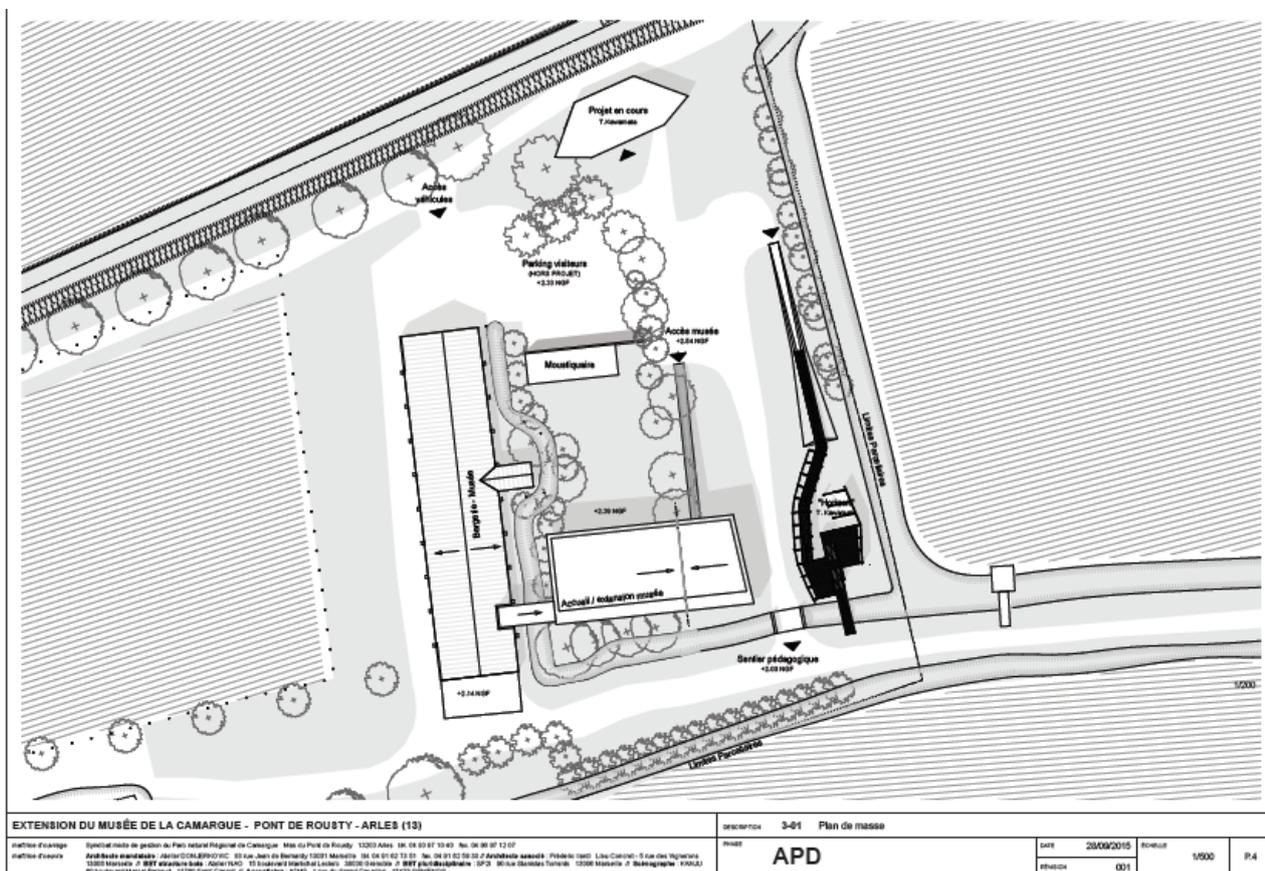
Travaux de rénovation de la bergerie

## B- EXTENSION DU MUSEE (2015-2019)

La deuxième tranche de travaux devait permettre une augmentation des surfaces existantes (650 m<sup>2</sup>) pour présenter des expositions temporaires et loger les services manquants au bon fonctionnement du musée et au confort des visiteurs, notamment des toilettes aux normes d'accessibilité.

Cette construction devait faire le lien entre le bâtiment patrimonial bergerie/musée et le belvédère « Horizons », réalisé en bois par Tadashi Kawamata en évocation de l'Arche de Noé ; rappeler ainsi l'inondabilité de la Camargue et la prégnance des eaux dans le delta du Rhône.

Le bâtiment extension/accueil est visible dès l'arrivée des visiteurs sur le site et le parking afin de mettre l'accès à l'accueil en évidence. Son implantation au départ du sentier de découverte permet d'en contrôler son accès libre et ouvert 24h/24h. La passerelle d'accès à l'accueil invite les visiteurs du sentier à entrer plus spontanément dans le musée. Des aménagements extérieurs sont en libre accès (aire de pique-nique ombragée et à l'abri du vent, toilettes sèches).



Confiés à l'architecte du patrimoine Philippe Donjerkovic à l'issue d'un concours restreint, la construction de finalise le projet de restructuration et requalification du site par la réalisation d'un plateau sur pilotis de 300 m<sup>2</sup> comprenant :

- une zone refuge des biens et des personnes pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde inondation,
- une salle d'expositions temporaires,
- des sanitaires pour le public
- trois postes de travail, cuisine, sanitaire et douche pour le personnel
- un accueil du public avec librairie/boutique/point d'informations touristiques.



## Prévention du risque inondation

### Zone refuge des biens et des personnes prévenant des risques naturels

Installée en hauteur sur pilotis, au bout d'une rampe d'accès, comme un ponton, l'extension s'articule autour d'un bloc de bois brut, abritant espaces fonctionnels et techniques. Le bâtiment répond au PPRI qui situe le mas du Pont de Rousty en zone R2 (hauteur d'eau supérieure à 1m) et à la Loi Musée de 2002 qui régit les musées de France par la mise en œuvre d'un Plan de prévention des risques pour la protection des biens et des personnes dans les zones à fort aléa.

- La protection des personnes : la bergerie de plain-pied ayant une capacité d'accueil de 127 personnes dont 2 membres du personnel, l'extension est considérée et conçue comme la zone refuge communiquant avec le musée, accessible aux handicapés et élevée à une hauteur d'1,30 m.
- La protection des biens : l'extension permet de mettre à l'abri de l'eau des collections fragiles dans une zone refuge communiquant avec le musée.

En 2018, l'association *Musées Résilients aux Inondations* (MRI), l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture (réseau AVEC) et l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques urbains (IPGR) a accompagné le Musée de la Camargue dans l'élaboration de son Plan de Sauvegarde des Biens Culturels en cas d'inondation. Ce plan de sauvegarde a été réalisé par l'équipe du musée en étroite collaboration avec le réseau AVEC, l'IPGR et l'équipe Poly'Art du Département Génie Industriel et Informatique de l'École Polytechnique universitaire de Marseille (Polytech Marseille).

Le PSBC des collections du Musée de la Camargue face au risque inondation a été établi avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'appui technique du conseiller pour les musées de la DRAC PACA Ministère de la Culture. Ces travaux ont permis d'évaluer l'exposition et les fragilités du Musée de la Camargue situé en zone inondable.

Des exercices de simulation ont eu lieu avec des représentants de la DRAC, de la gendarmerie, du SDIS et des élus de la commune d'Arles. Ceci afin de resserrer les liens entre les acteurs impliqués dans les opérations de sauvegarde des biens culturels des musées de la région.

### Programme PSBC 2024- 2029

En raison des mouvements d'objets exposés dans le bâtiment de la bergerie soumis à l'aléa et des mouvements de personnel dans l'équipe du musée et du Parc depuis 2018, le Plan de sauvegarde doit être remis à jour et les exercices de simulation reprogrammés régulièrement afin de former les nouveaux agents à la manœuvre. Le matériel employé pour l'évacuation des collections dans la zone refuge (extension) doit être régulièrement pointé afin de s'assurer de sa complétude en cas de besoin. **Un plan de sauvegarde face au risque d'incendie doit être élaboré et mis en place selon les protocoles qui régissent le PSCB inondation.**

### Les caractéristiques du bâtiment

#### Un projet innovant par sa conception : une barge sur pilotis.

Dans son mode constructif d'empilement de bois, dans ses choix de compositions, dans son utilisation de matériaux locaux comme les ganivelles en guise d'ombrières, le projet évoque le littoral, le fleuve et l'eau, omniprésente en Camargue. L'éclairage est naturel et optimal, provenant de baies avec un système brise-soleil en bois de

châtaignier. Les choix des matériaux et des systèmes de chauffage et de refroidissement sont économiques, respectueux de l'environnement, à faible consommation d'énergie, et ils ne nécessitent aucun entretien particulier. Le projet suit une logique de développement durable assumée et respectueuse des fondamentaux architecturaux régionaux. Sa forme, ses matériaux et son implantation se distinguent radicalement de la bergerie patrimoniale sans la déprécier.



## C- L'ENVIRONNEMENT DIRECT

Le musée fait partie d'un ensemble de bâtiments patrimoniaux composant la ferme dénommée mas du Pont de Rousty. Il occupe la bergerie implantée à distance du corps de logis pour les nuisances apportées par le troupeau de moutons. La circulation du public entre le mas et le musée auxquels on accède par deux chemins distincts depuis la RD 735 forme une boucle. Les visiteurs sont désorientés d'autant plus que les GPS les conduisent au mas et, qu'une fois arrivés, ils sont encore à 200m à pied du musée. La signalétique qui les renvoie au musée est insuffisante et peu visible.

### Programme réorganisation des abords du musée 2024-2029

Un projet de réorganisation des abords du musée et d'amélioration de la signalétique est inscrit au programme de travail de 2024. Il vise également à progresser pour le confort des visiteurs et l'offre de services à leur disposition sur le site du mas du Pont de Rousty : conception d'une aire de jeux, bornes de rechargement pour les véhicules électriques, ombrières, mobilier de pique-nique, rack à vélos, réaménagement des parkings et de la signalétique pour faciliter la circulation sur le site. Le chemin d'accès direct au musée doit être entièrement goudronné. Le projet est conçu et mis en œuvre au sein du pôle Patrimoine, culture et cadre de vie et piloté par Marion Croizeau, architecte paysagiste chargée de mission architecture, paysage patrimoine et urbanisme au Parc naturel régional de Camargue en collaboration avec le conservateur et l'équipe du musée.



Vue façade Nord



Vue façade Sud



## III- Les collections

### A- HISTORIQUE ET POLITIQUE D'ACQUISITION DES COLLECTIONS<sup>8</sup>

Dès 1976, la réalisation du musée est assistée par un réseau scolaire volontaire qui a permis le sauvetage d'objets du quotidien appelés à témoigner dans un musée qui se voulait libéré du culte de l'objet. Cette collecte participative traduit la volonté d'équiper le Parc d'un lieu d'activités culturelles et d'expérimentation sociale, un miroir tendu à la population locale avant tout. Aller au musée devait devenir un loisir populaire pour les habitants de la Camargue. Le projet de collecte des objets pressentis pour le musée a été communiqué à la population. Les enfants des écoles de Camargue ont été associés à la collecte par le biais d'un jeu de reconnaissance des objets (*mourau, seden, etc.*) afin de repérer les collections familiales.

**Les dons dans la collection constituée en 1979 représentent 80% des objets 560 items dont 482 dons, 41 achats et 37 trouvailles.**

Les achats auprès de particuliers acteurs du territoire : la selle de gardian est celle de Jacques Espelly, les cuissardes ont été achetées par Marcel Mailhan chez un antiquaire, Jean-Claude Duclos a acheté la corne gravée (volée en 1992) sur le marché à la brocante d'Arles pour un montant de 100 francs. L'étagère à casiers destinée au rangement des objets personnels des ouvriers du mas a été difficile à trouver aussi, le meuble a été fabriqué à partir d'un modèle de tirette acheté à la famille Rollin. Afin de compléter le récit, le musée d'archéologie d'Arles et le Museon Arlaten ont complété par quelques dépôts.

Les 560 objets collectés ont permis l'ouverture du musée et l'illustration du récit composé par Jean-Claude Duclos et Georges Henri Rivière pour la version 1 du Musée Camarguais.

Depuis 1980, 8305 objets sont venus augmenter la collection.

En 1983, la collection photographique de Carle Naudot comptant 1883 plaques de verre photographiques est donnée par sa fille au Parc Naturel Régional de Camargue. En 1977, le Parc avait publié l'ouvrage encyclopédique du photographe intitulé « Camargue et gardians » avec la Société d'ethnographie française. Le travail de Carle Naudot durant les années où il a partagé la vie des gens de Camargue de 1902 à 1948 réunit les images témoins d'instant, de savoir-faire, d'usages, de techniques et du quotidien du groupe humain au sein duquel il vit, à Salin-de-Giraud.

**Il est à noter qu'en 2003, à la création d'un groupement d'intérêt public pour gérer le Parc, la Fondation du Parc a désiré rester propriétaire des collections acquises entre 1975 et 2003. Le Syndicat mixte qui a succédé au GIP est, de fait, propriétaire des collections acquises après 2003. En cas de dissolution de la Fondation, une clause de ses statuts prévoit la dévolution des collections à la ville d'Arles ou à toute autre collectivité territoriale au cas où la commune y renoncerait<sup>9</sup>. La délégation de la gestion des collections au Syndicat mixte n'a pas été officialisée depuis.**

---

<sup>9</sup> Voir au sujet de la propriété des collections du musée en Annexe 2, la note adressée par Estelle Rouquette à la conseillère pour les musées de la DRAC le 07/07/2010

En 2007, le legs de plus de 5000 plaques de verre par la famille Bouzanquet au Musée de la Camargue est venu enrichir les collections photographiques qui représentent à présent un fonds considérable, tant par la quantité que par l'intérêt historique dépassant le périmètre de la Camargue. Les phototypes du fonds Gaston Bouzanquet réalisés entre 1900 à 1936 représentent ses voyages dans le bassin méditerranéen (Égypte, Tunisie, Algérie, Espagne, Italie, Palestine, Turquie, etc.) et l'actualité comme la guerre de 14-18.

Ces deux fonds anciens couvrant la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle sont enrichis des photographies du musée réalisées en 1979 par Jean Dieuzaide, et d'un fonds réuni par le peintre Etienne Laget que son frère donne au musée en 1991.

### Les acquisitions d'Art populaire contemporain (2009–2023)

Dès leur origine, les écomusées ont questionné les activités humaines et leur rapport à l'art<sup>10</sup>.

Depuis 2009, le projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue a appréhendé les cultures populaires de l'intérieur, en y participant et en renouvelant les formes.

C'est par le don de seize figurines de Sara réalisées par un collectif d'artistes dont Hervé di Rosa, Marie Hugo, Vincent Bioulès, Christian Lacroix, Formica, Claude Viallat, etc à l'initiative d'Hélène Amal, que s'instaure un dialogue entre les plasticiens contemporains et le patrimoine culturel local.

Le Musée de la Camargue saisit cette opportunité pour mener une politique d'acquisition orientée vers « l'Art populaire contemporain » inspiré par l'identité du territoire qu'il représente. Cette orientation s'appuie depuis sur trois axes : « **Arts, Nature et Société** » au regard de trois temps : passé, présent et avenir que la nouvelle exposition permanente « Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue » s'emploie à illustrer à partir de 2013.

Des productions d'artistes reconnus, ou pas, sont introduites dans l'exposition pour offrir une lecture sensible, poétique et artistique du territoire du Parc. Par exemple, en 2018, dans le cadre de l'exposition temporaire « Mères, Maries, Marais, écologie d'un mythe », Frédérique Nalbandian réalise cinq madones représentant les saintes Salomé, Jacobé, Madeleine, Marthe et Sara en savon de Marseille. Elles évoquent le caractère sacré du féminin en Camargue. Leur matière renvoie à la soude produite en Camargue pour les savonniers de Marseille, ainsi qu'aux *tanto*, ces femmes lavandières et cuisinières au service des ouvriers des mas ou encore aux blanchisseuses du Château d'Avignon ou aux lavandières du Rhône. Outre l'enrichissement des collections du musée, ces œuvres dialoguent avec les collections de l'exposition permanente et produisent de nouveaux récits.

Produire, acquérir et exposer des œuvres d'art populaire contemporain permet de repenser l'ensemble des dimensions du projet scientifique, artistique et culturel du musée. Les créatifs sont des familiers du territoire, ils en font partie et peuvent stimuler l'ensemble de la communauté à faire de même ou à s'y intéresser. Les valeurs des cultures populaires nourrissent l'**écomuséologie**. Le créateur est le représentant d'un groupe qu'il implique dans sa production. Depuis 2009, les œuvres de Raymond Galle, Vanessa Gilles, Lionel Roux, Franck Pourcel, Romain Boutillier, Suzane Hetzel, Cécil Ka, Marie Picard, Tadashi Kawamata, Philippe Debarge, Lucien Clergue, Jean René Laval, Lebadang, Kaye Mortley, Mireille Loup, Axelle Remaud, Christiane Giran et Frédérique Nalbandian sont entrées dans les collections pour leur attachement à la Camargue.

---

<sup>10</sup> - Chris Marker, « Au Creusot, un musée de questions », *L'Estampille*, n°42, 1973, p.40.

Ces acquisitions qui ont reçu l'avis favorable de la Commission régionale scientifique des musées de France ont bénéficié à ce titre de l'aide du Fonds régional d'acquisition des musées pour l'aide à l'enrichissement et la diversification des collections<sup>11</sup>.

### MP2013 : Les Sentiers de l'eau avec Tadashi Kawamata



Le projet des **Sentiers de l'eau en Camargue avec Tadashi Kawamata** a été réalisé dans le cadre de l'action Nouveaux commanditaires de la Fondation de France et de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture. Il a reçu le soutien de la Ville d'Arles, du Conseil général des Bouches-du-Rhône, du Conseil Régional PACA, du Parc Naturel Régional de Camargue et du Conservatoire du littoral.

Il s'est déroulé sur trois années qui ont orienté et nourri la programmation culturelle et éducative du musée, à laquelle ont participé les écoles du territoire. Il a réuni de nombreux partenaires

dont la Compagnie nationale du Rhône, les Voies navigables de France, le CAUE, le CPIE Rhône Pays d'Arles, le Conseil scientifique du Parc, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, l'École Supérieure d'Art et de Design de Marseille, l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, l'École Supérieure d'Art d'Avignon, l'École supérieure d'Art de Toulon Provence Méditerranée, l'Université de Lille 3-Charles-de-Gaulle, et l'École nationale Supérieure d'architecture de Bretagne à Rennes.

Dans ce cadre, à l'issue de 5 workshops de 15 jours réunis entre 2011 et 2013, trois œuvres ont été réalisées :

- « **Décise** », une barge de bois qui s'est déplacée sur le Rhône du Quai Saint Pierre à Arles jusqu'à la Palissade en passant par Salin de Giraud,
- « **Escale** », à proximité de la station de pompage de La grande Montlong et d'un puits à crémaillère du XVII<sup>ème</sup> siècle,



<sup>11</sup> En vertu de l'article L451-1 du Code du Patrimoine, toute inscription à l'inventaire du musée est soumise à l'avis de la commission scientifique régionale des collections des musées de France (CSRA) et assure le statut et la protection de l'objet. L'inscription à l'inventaire de l'objet conditionne l'aide financière pour sa restauration ou celle du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) pour son achat. En PACA, il n'existe pas de Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) mais une aide peut être sollicitée auprès de la DRAC après avis favorable de la commission scientifique régionale pour la restauration et distinctement à la Région. Ce dispositif de partenariat État-Région soutient la politique d'acquisition des musées de France afin d'enrichir et de diversifier leurs collections (circulaire du ministère de la Culture n°260-23 du 23 juin 82).



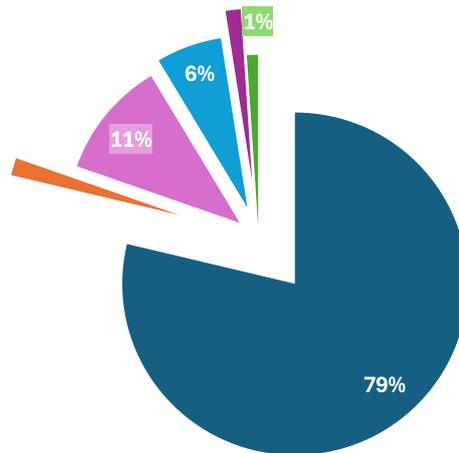
**En haut : Horizons**, l'observatoire au départ du sentier d'interprétation des paysages du musée. Grâce à l'aide du FRAM, l'œuvre Horizons est acquise par le musée qui l'a inscrit à l'inventaire de ses collections.

**En bas : Ateliers pédagogiques dans les écoles et chantier de construction avec les étudiants animés par Tadashi Kawamata de 2011 à 2014.**



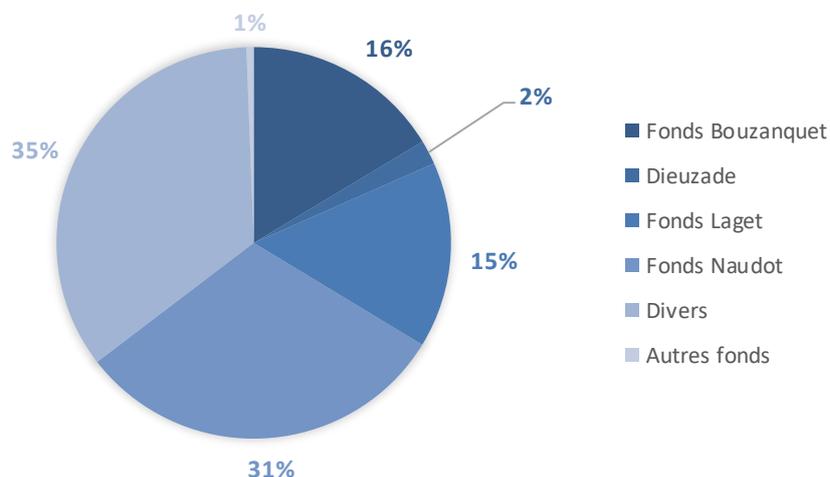
## DOMAINES DES COLLECTIONS DU MUSÉE DE LA CAMARGUE 7853 ITEMS

■ photographie   
 ■ archéologie/MA   
 ■ ethnologie   
 ■ imprimé   
 ■ autres ethno   
 ■ cartes plans

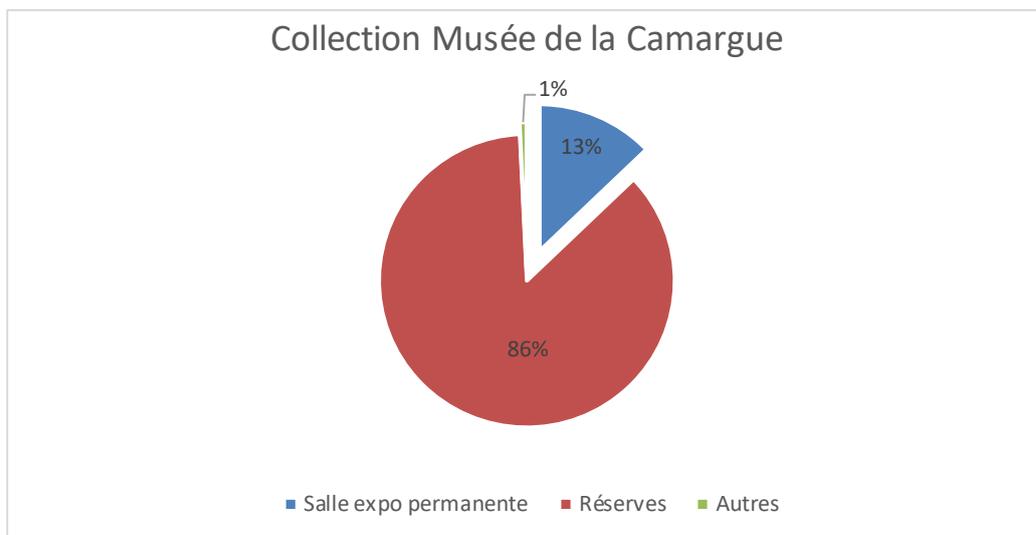


Technique	Nombre	%
Photographie	6075	78%
Archéologie	122	2 %
Médiéval	4	1%
Agriculture ; élevage	402	5%
Sciences techniques	207	3%
Vie domestique	180	2%
Autres ethno	132	1%
Cartes ; plans	81	1%
Peinture	40	1%
Imprimé	473	6%

## FONDS PHOTOGRAPHIQUE



## Répartition des collections dans les espaces d'exposition et réserves



### Exposition permanente

La nouvelle scénographie du musée mêle les collections collectées avant 1980 présentées dans les vitrines à la manière de Georges Henri Rivière aux acquisitions qui ont suivi dont les œuvres d'art populaire contemporain. Les collections photographiques majoritaires dans la collection du occupent une place privilégiée dans l'exposition permanente dont elles rythment les séquences ou sur le mur du temps où elles illustrent le récit du peuplement de la Camargue. Leur numérisation en 2009 permet une large valorisation des fonds.

## Vitrines du *Fil du temps*



## Détail du *Mur du temps*



## Programme d'acquisitions 2024-2029

Le projet scientifique et culturel de 2009 a permis un enrichissement considérable des collections tant sur le plan patrimonial qu'artistique.

Le nouveau Projet scientifique et culturel est orienté vers le patrimoine culturel immatériel des communautés présentes en Camargue, leur recensement, leur valorisation, leurs modes de transmission, ceci en collaboration et en complémentarité avec le Museon Arlaten dont les recherches ont déjà débuté sur le terrain.

Des enquêtes-collectes seront conduites annuellement afin de déterminer des pratiques de sensibilisation et de sauvegarde de ce patrimoine dont les changements globaux accélèrent la mutation.

Une méthodologie d'approche des communautés, de définition de leur PCI et de sauvegarde des données doit être définie de même qu'un espace de conservation et de valorisation de ces données. Le schéma d'interprétation du patrimoine porté par le Parc naturel régional de Camargue prévoit la réalisation d'une plateforme numérique de partage des données en ligne ainsi que la réalisation d'un sentier d'interprétation sur le territoire.

## B- LES RESERVES DES COLLECTIONS

Situées à 150 m du musée, à proximité du centre administratif du Parc, les réserves ont été aménagées en 1995 à la suite des inondations qui ont affecté le musée et ses collections. Cet investissement soutenu par la DRAC a permis la construction d'un bâtiment spécifique de 80 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, climatisé et équipé d'une alarme intrusion. En 2010, un box a été construit à proximité des réserves pour y conserver les objets qui ne nécessitent pas de condition de conservation particulière.

### Programme 2026-2029

En 1995, l'aménagement des réserves n'a prévu ni alarme incendie, ni raccordement du local au réseau téléphonique permettant une télésurveillance et alerte en cas de problème.

L'installation d'une alarme incendie reliée au réseau est à réaliser dans la cadre du prochain PSC ainsi que le réseau internet afin de faciliter le récolement et la mise à jour du logiciel depuis les réserves.

Le contrôle de l'hygrométrie et la présence de parasites (rongeurs, insectes) doit faire l'objet d'une vigilance accrue en raison du manque d'étanchéité du bâtiment.

La climatisation doit faire l'objet d'une vigilance accrue (nettoyage des filtres et surveillance de la température 18° en Hiver et 21° en Été). Un contrat de maintenance assurerait une régularité à ces vérifications sans décharger le technicien du musée de la surveillance du climat à l'intérieur des réserves.

Le manque d'espace nécessite d'optimiser au maximum les rangements et de veiller à ne pas ranger en réserve les objets qui ne sont pas inventoriés. Une extension des réserves ou une mutualisation des réserves avec les musées de proximité est à envisager. La mutualisation permettrait en particulier de conserver les collections en zone non inondable. En 2024 la réorganisation et le redéploiement des objets classés en documentation vers d'autres locaux a permis un gain de place considérable.

Le box de bois construit en appentis des réserves est soumis aux attaques de rongeurs, veiller à ne pas y ranger les objets qui pourraient être endommagés.

## C- INVENTAIRE ET RECOLEMENT

L'inventaire des collections du musée est consigné sur un registre manuscrit règlementaire de 18 colonnes de 1974 jusqu'à 1996.

En 2002, à l'occasion du premier récolement, il est informatisé sur tableau Excel.

En 2009, grâce au projet de numérisation des fonds photographiques, le logiciel libre MUSE développé à l'initiative de l'association des conservateurs de PACA a été mis à jour et employé à la gestion des collections du Musée de la Camargue. Malheureusement, depuis 2013, le logiciel MUSE est obsolète faute de mise à jour possible.

Depuis 2012, l'inventaire et le récolement sont suivis sur tableur Excel ou sa version libre utilisée pour le versement des notices sur la base de données Joconde (2609 notices versées en 2024).

La mise en ligne des collections du musée les rend accessibles à tous et permet aux chercheurs de disposer de ressources iconographiques auxquelles ils ont recours pour leurs études et publications.

Ainsi, le musée est très souvent sollicité pour le prêt de photographies par les éditeurs ou pour des expositions ainsi que des documentaires télévisés. Ces prêts, le plus souvent consentis par contrat à titre gracieux peuvent être soumis à des droits de reproduction à titre onéreux lorsqu'il s'agit d'usage commercial.

L'obligation légale de récoler oblige à constater la présence et l'état des collections et donne l'occasion de verser des notices d'inventaire complètes sur la base Joconde des musées de France.

Le récolement a été intégré au fichier de l'inventaire afin d'avoir un meilleur suivi de l'œuvre. Grâce aux filtres, nous pouvons interroger la base pour connaître la localisation des œuvres et pouvoir remplir plus facilement le Procès-verbal du récolement remis annuellement à la DRAC.

Ces campagnes annuelles sont réalisées en interne par un agent du musée encadré par le conservateur. L'aide régulière de stagiaires venus en appui permet de répondre à l'obligation de récolement 2016-2026.

Le plan de récolement est établi en 7 étapes selon la localisation des objets. Il n'existe pas actuellement d'inventaire papier.

La 7<sup>ème</sup> campagne de récolement est achevée en janvier 2024. 7460 items ont été récolés soit 83 de la collection.

**De mars à mai 2024**, une étudiante stagiaire de Master 2 « Patrimoine et musées » a renforcé l'équipe du musée sur cette mission. Elle a conduit la réorganisation globale des réserves.

En 2025, moins de 150 objets resteront à récoler. Des radiations seront proposées, ainsi que des régularisations à la commission scientifique régionale.

## 1) Plan de récolement (voir Annexe 3)

## 2) Numérisation des collections de plaques de verre photographiques de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet (2009-2012)

En 2009 la numérisation, l'informatisation et l'inventaire de près de 4000 phototypes réalisés entre 1880 et 1948 par Carle Naudot et Gaston Bouzanquet a permis le dépoussiérage, le conditionnement, l'indexation et le stockage des négatifs sur plaques de verres support de ces images, ainsi qu'une large diffusion en ligne de ces photographies via le site du musée, les bases Joconde, Patrimages. L'acquisition du matériel informatique pour la gestion des fichiers numériques, le développement de MUSE pour la mise en ligne sur Joconde :

Dès 2010, les fichiers numériques ont été exploités dans le cadre d'une exposition temporaire « Objectifs croisés sur la Camargue. C. Naudot, G. Bouzanquet photographes ». Des outils pédagogiques de diffusion ont été acquis pour mettre les images en accès libre dans le musée (écran Zalman + lunettes polarisantes permettant la restitution 3D des plaques stéréoscopiques + vidéoprojecteur + grand écran + 2 postes informatiques).

Un poste informatique est réservé aux chercheurs.

Du matériel de conservation spécifique a été acquis (papier Photosafe, plaques de polypropylène cannelé, papier de soie, hygromètre, luxmètre).

Des études sur la composition des fonds ont été commandées afin d'identifier les prises de vues, leur datation, les lieux et les personnes photographiés. Les images stéréoscopiques anciennes ont été traitées et restituées en 3D par le « Stéréoclub français », unique spécialiste du traitement de ces images, des traductions en anglais et des commentaires d'images ont été mis en ligne.

La restitution de ces études au public ont eu lieu dans le cadre de la programmation culturelle du musée et du Parc naturel régional de Camargue.

L'opération a été soutenue par le Ministère de la Culture (plan national de numérisation du patrimoine), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Europe, pilotés par la mission TiC « E- services et territoires » (Région/FEDER). Le coût global de l'opération s'est élevé à 176 879 €, comprenant l'investissement et le fonctionnement.

<b>Financement</b>	
État via la Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur :	20 000 €
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :	38 368 €
Union Européenne - FEDER :	67 752€
Parc naturel régional de Camargue :	50 759€
TOTAL TTC :	<b>176 879 €</b>

### **Programme gestion des collections 2024-2029**

Afin de permettre une meilleure gestion des collections, le musée ne disposant plus d'un logiciel adapté, il est prévu de le doter en 2024 d'un outil qui permettra la réalisation de fiches d'inventaire obligatoires pour un musée de France et de les verser sur la base de données Joconde du Ministère de la Culture. <https://www.pop.culture.gouv.fr>  
Un agent du musée formé à la régie des collections sera mobilisé sur l'apprentissage de ce logiciel et la saisie des fiches d'inventaire.

Les fichiers numériques des images du fonds photographique étant anciens, il est prévu dès 2024 l'enregistrement des fichiers numériques sur divers supports.

En 2024, le Parc naturel régional de Camargue a répondu à l'appel à projet pour la numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) afin d'acquérir le logiciel de gestion des collections.

## **D- CONSERVATION PREVENTIVE**

### **Programme de restauration d'œuvres d'art 2024-2026**

En 2022, une paire de tableaux de Louis Hierle représentant les salins de Giraud en 1894 a été acquise grâce à l'aide du FRAM. Ces deux peintures sur toile et leur encadrement nécessitent une restauration dont le financement fait appel aux aides de l'État et de la Région.

La restauration des tableaux de Louis Hierle par des restaurateurs agréés par le ministère de la Culture au cours du premier semestre 2024 permettra de les présenter à l'occasion de l'exposition « Avec ou sans sel ? » en octobre 2024.

### **Programme conservation préventive 2024-2029**

En 2025, il sera fait un constat d'état de l'œuvre « Horizons », créée en 2013, afin d'évaluer la nécessité d'intervenir sur sa structure de bois. Il sera fait appel à un restaurateur spécialisé dans la conservation préventive des œuvres contemporaines dans le respect du protocole établi avec l'artiste et des matériaux qui composent l'œuvre afin de préserver son intégrité.

En 2026, à l'issue du récolement décennal, il sera fait un constat d'état de l'ensemble de la collection de plaques de verre photographiques conditionnées en 2016.



Travaux à Salin de Giraud en 1894 par Louis Hierle acquis en 2022, en cours de restauration

## IV- Recherche

### A- UNE DYNAMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Musée de la Camargue a pour sujet l'homme et ses relations avec le milieu qu'il a façonné à partir des composantes du milieu naturel où il s'est implanté. Dans cette approche, il étudie et restitue au public le système dynamique de relations entre l'homme et son milieu de vie, et non pas celle des composants de celui-ci pris isolément.

Le groupe social des camarguais évolue dans un milieu naturel considérablement manipulé et architecturé par les actions antérieures de l'Homme.

Il dispose d'un capital biologique, d'un potentiel technique, d'un héritage culturel et de capacités d'innovation qui déterminent ses modes de vie qui déterminent son environnement. Il est important de les comprendre afin de se « situer » dans le monde et de se projeter.

La muséographie met en valeur des objets et produits des recherches en vue d'une action pédagogique.

Face au changement climatique qui affecte notre environnement par l'appauvrissement rapide de la biodiversité, aux tensions qui dégradent le lien social, le débat collectif s'impose. La réflexion sur l'avenir du territoire et les actions à mettre en œuvre pour s'adapter au grand changement qui s'annonce est conduite par le conseil scientifique du Parc et de la Réserve de biosphère de Camargue ainsi que le Conseil consultatif dans le cadre de la révision de la charte du PNRC.

Le rôle du musée est de faire circuler l'information, de la mettre à la portée du grand public pour faciliter l'échange et la discussion et être selon la définition donnée par G. Henry Rivière « **un instrument d'étude et de réflexion pour appréhender l'avenir, au service des populations d'un territoire donné** »<sup>12</sup>. Si l'on ne peut pas arrêter

<sup>12</sup> Selon l'entretien de GHR, Geneviève Brerette et Frédéric Edelman, publié dans Le Monde des 8-9 juillet 1979. La définition exacte de l'écomusée qu'y donne GHR est la suivante : « *Ce n'est pas un endroit où l'on va simplement comme ça, mais un instrument au service des populations d'un territoire donné qui s'y reconnaissent, qui prennent conscience de leur propre culture et qui peuvent en discuter. Mais je tiens beaucoup à dire aussi que cette irruption des écomusées dans la vie contemporaine sociale et économique ne veut pas dire pour autant qu'ils doivent s'emparer de l'avenir et décider pour lui. Ce sont des instruments d'étude et de réflexion pour appréhender l'avenir* ».

l'élévation du niveau de la mer, on aura pu l'anticiper, s'y préparer collectivement et trouver des solutions pour le vivre aussi bien que possible.

## B- DES RESSOURCES A REDECOUVRIR

En 2023, le conservateur du musée collecte la connaissance auprès du Conseil scientifique et des commissions thématiques du Conseil de Parc pour restituer les savoirs et les partager avec le plus large public possible au moyen d'expositions, d'éditions et de la programmation culturelle et éducative annuelle. Le centre de documentation du Parc et la mémoire sensible des acteurs du territoire restent encore à exploiter et à faire redécouvrir au public.

### Le centre de documentation du Parc naturel régional

Le Parc possède un centre de documentation qui n'est plus mis à jour par manque de moyens humains. Seuls les agents du musée y trouvent encore des ressources pour leur médiation.

La documentation du Parc est conçue en 1970 comme un outil de recherche pluridisciplinaire accessible à tous et géré par une documentaliste à temps plein.

Elle comporte un fonds général sur la Camargue d'environ 3000 ouvrages. Les 2/3 sont des rapports de recherche, dont quelques documents d'ethnologie générale et de muséographie.

Par ailleurs, le Parc dispose de quelques fonds cartographiques récents et d'un fonds sonore conservé dans des conditions très rudimentaires.

Thesaurus avec 30 thématiques (agriculture, aménagement, architecture, armée, biologie, cartographie, chasse, climat, donc, droit, économie, élevage, environnement, ethnologie, faune, flore, géographie, géologie, géomorphologie, histoire, hydraulique, inventaire, littérature, méthodologie, milieu, musée, patrimoine, pêche, pédagogie, sociologie, tourisme).

### Étudiants et chercheurs

Le Parc naturel régional de Camargue met à disposition des étudiants et chercheurs qui travaillent sur la Camargue toute une série d'outils pour mieux tirer parti des ressources en information de son site Internet :

- Un **moteur de recherche interne** qui permet de repérer les pages de ce site qui répondent à leurs questions
- Un accès à un ensemble de **cartes** standards mais aussi à un **Système d'information territorial**
- Un **espace de téléchargement** où le Parc de Camargue met à disposition le résultat des **études** qu'il a menées

En 2023, faute de documentaliste, le centre de ressources du Parc est tombé dans l'oubli, il n'y a plus eu d'indexation des documents et ouvrages depuis plusieurs années. Il dispose d'un logiciel libre de catalogage (Alexandrie) qui n'est pas à jour. Un classement thématique a été réalisé pour faciliter la consultation.

### Programme de recherche 2024-2029

Les recherches sont conduites dans le cadre du schéma d'interprétation du patrimoine (voir [Annexe 1](#)) et pour la mise en œuvre d'expositions temporaires au musée. Le programme prévu jusqu'en 2028 :

Premier semestre 2024 : recherche pour la mise en œuvre de l'exposition *Avec ou sans sel ?* d'octobre 2024 à octobre 2026.

2024 : recherche sur les paysages pour la mise en œuvre de l'exposition Gustave Fayet juillet à novembre 2025.

2025 : recherche sur l'agropastoralisme en Camargue pour une exposition qui sera présentée d'octobre 2026 à octobre 2028.

## C- EDITIONS

Le premier catalogue des collections du Musée de la Camargue paraît en 2002. Une nouvelle édition paraît en 2014 suite à la rénovation de l'exposition permanente "Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue". Cet ouvrage est actuellement épuisé depuis 2022.

Ces éditions liées aux expositions temporaires font état de la recherche conduite dans le cadre du schéma d'interprétation du patrimoine de Camargue (**voir Annexe 1**).

### Catalogues d'expositions depuis 2009

- *La viticulture en Camargue* : le temps des géants, Courrier du Parc 2009,
- *Naudot et Bouzanquet* : Objectifs croisés sur la Camargue, Actes sud 2011,
- *Camargue et gardians*, Carle Naudot 3<sup>ème</sup> éditions augmentée, Actes sud 2012,
- *Les sentiers de l'eau en Camargue avec Tadashi Kawamata*, Eternal Network, 2013
- *En Camargue, le fil de l'eau, le fil du temps*, catalogue de l'exposition permanente du musée, SOMOGY, 2015,
- *Le western camarguais*, actes Sud 2016,
- *Paradisique ! Le delta du Rhône entre rêves et béton*, Actes sud 2018.

### Programme éditions 2024-2029 :

Le catalogue de l'exposition permanente du musée *En Camargue, le fil de l'eau, le fil du temps*, édité à Paris chez SOMOGY en 2014 est épuisé. Etant donné le succès de cet ouvrage et la demande constante des visiteurs, une nouvelle édition revue et augmentée est nécessaire. Cet ouvrage permettra d'inclure les actes du colloque *L'Homme, la Nature, la Camargue* réunis à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Parc et les expositions temporaires qui n'ont pu faire l'objet de catalogues : *Mères, maries, marais*, 2018, *Aux origines. De la Camargue*, 2021, *La Camargue entre deux eaux*, 2023 et *Avec ou sans sel ?* 2024.

### Le Schéma d'interprétation du patrimoine de Camargue 2018-2025 (voir Annexe 3)

Ce schéma d'interprétation est une feuille de route transversale aux missions portées par le Parc qu'il met en mode projet. Il a pour objectif de :

- réunir l'inventaire des ressources documentaires (films, éditions, images, mémoires) produites et (ou) conservées par le Parc naturel régional de Camargue depuis sa création,
- collecter la perception de la Camargue et ses évolutions au cours de **soirées tchatche** organisées par le Parc sur le territoire et en périphérie,
- restituer et partager la connaissance scientifique avec le public au moyen d'expositions intitulées : **Aux Origines. De la Camargue, La Camargue entre deux eaux, Avec ou sans sel ?** et mettre en œuvre une

programmation culturelle et pédagogique qui a touché plus de 100 000 visiteurs depuis 2019 malgré les interruptions consécutives à la crise sanitaire (COVID).

- mettre en œuvre les actions du Plan paysage littoral, inventaire et la valorisation des patrimoines culturels et naturels, les sentiers d'interprétation sur le territoire du Parc, les parcours d'œuvres.
- accompagner la révision de la Charte du Parc dans les domaines culturels et éducatifs.

## V- Parcours et muséographie

Le parcours muséographique a été entièrement rénové en 2012-2013 dans la cadre de la rénovation globale du musée.

### Deux temps thématiques « L'espace et le temps en Camargue »

- **Le fil de l'eau** : parcours permettant de suivre l'importance et la présence de l'eau sur le territoire camarguais, ainsi que les activités qui en découlent.
- **Le fil du temps** : parcours permettant de retracer l'histoire de la Camargue à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle environ.

La scénographie conçue par Aurélie Torre offre une déambulation libre et ouverte dans l'espace de la bergerie qui n'est pas cloisonné. Le visiteur peut commencer par le *Fil du temps* et remonter le *Fil de l'eau* et inversement.

Cette réalisation datant de 2013, l'obsolescence affecte régulièrement les outils numériques qui sont remplacés au fur et à mesure. Des améliorations sont apportées constamment comme l'audioguidage en français et en langues étrangères, des maquettes pour les personnes porteuses d'un handicap visuel, ou encore la transcription des vidéos en langues étrangères et français. Ces réalisations sont faites en interne par les médiatrices culturelles.

Une maintenance constante a permis de ne pas laisser vieillir l'exposition permanente dont les contenus restent d'actualité.

Les expositions temporaires présentées dans l'extension en lien avec l'exposition permanente permettent d'approfondir les sujets en développant certaines thématiques traitées dans l'exposition permanente.

L'expérience antérieure de la scénographie du Musée Camarguais durement affectée par le temps et le manque de moyens du Parc pour en assurer la maintenance a guidé le choix de matériaux durables, d'un style scénographique intemporel, d'entretien et de renouvellement minimum.

En 2023, dix ans après sa réalisation l'appréciation des visiteurs exprimée dans le livre d'or permet de constater que l'ensemble reste très apprécié tant du point de vue esthétique que du contenu constamment enrichi et renouvelé. Cependant, des évolutions sont envisageables pour les prochaines années.

### Évolution de la scénographie 2024-2029

#### La partie 1 Delta

Cette section doit être revue, notamment en son centre en lieu et place de la dalle interactive qui ne fonctionne

plus. Son contenu doit être mis à jour et en accès libre sur Internet.

Une projection au sol sur un plan de la Camargue en relief serait préférable pour montrer la formation géologique du delta du Rhône et l'occupation du territoire par l'Homme.

### La partie *La Camargue en images*

Initialement consacrée aux collections photographiques sur plaques de verre de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet, cette partie est en constante évolution au fil de l'année. Les expositions temporaires des Rencontres d'Arles produites par le musée y sont présentées de juillet à octobre. Le reste du temps, cet espace reste réservé aux collections photographiques du musée et des projections vidéos qui illustrent le thème de l'exposition temporaire comme c'est le cas de « Entre deux eaux » depuis octobre 2022.

### La Partie 0

Dévolue aux dossiers temporaires, cette partie située en exergue de l'exposition permanente dans la bergerie est renouvelée tous les ans. Depuis octobre 2023, il y est présenté un dossier sur *Le Bras de fer*, un laboratoire de recherche entre deux eaux, entre deux bras indiquant la grande mobilité naturelle des chenaux du Rhône et du littoral au fil du temps. Des documents cartographiques permettent de confirmer la période de fonctionnement du cours du Rhône dit « le Bras de Fer ». Leur interprétation montre l'importance des apports en alluvions à l'embouchure qui ont fait avancer le littoral. L'analyse des images satellites et des levées *lidar* permettent aujourd'hui de calculer des volumes déposés sur la plaine pendant le bref fonctionnement du Bras de Fer (de 1587 à 1711). Dossier co-produit avec Aix-Marseille Univ, le CNRS, l'IRD, l'INRAE, le Collège de France et le CEREGE.



A partir du mois d'octobre 2024 et jusqu'en novembre 2028, cet espace introduira l'exposition *Avec ou sans sel ?* en présentant le laboratoire du chercheur où seront réunies les problématiques liées à la présence de sel dans les sols de Camargue.

La suite de la visite de l'exposition temporaire se poursuivra à partir de la passerelle de bois. Ce sens de circulation inverse du sens actuel qui fait débiter la visite du musée par l'exposition temporaire avant l'exposition permanente. Ainsi les visiteurs entreront dans le musée directement par la passerelle extérieure selon le plan d'origine. La visite de l'exposition permanente s'en trouvera privilégiée car les visiteurs lui consacreront plus de temps qu'actuellement.

## VI- Les publics

Le bilan de l'étude préalable à la rénovation du musée réalisée en 2006 prenait en compte une fréquentation moyenne de 25 000 visiteurs/an et fixait un objectif à atteindre de 42 000 visiteurs/an.

Ce chiffre était déterminé par une méthode analytique qui consiste à approcher l'objectif de fréquentation en appliquant au marché étudié et par segment de clientèle un taux de pénétration, fonction des 4 taux suivants :

- Le taux du marché potentiel évalue la population concernée
- Le taux d'information évalue la population concernée
- Le taux d'intérêt du projet évalue la population intéressée
- Le taux de retour estime la fréquence de venue des visiteurs

Cette analyse a été complétée par l'étude des paramètres économiques des équipements de la Camargue qui ont servi de base de comparaison.

Deux types de visiteurs ont été distingués par l'étude : les résidents et les touristes, déterminant deux zones de chalandises.

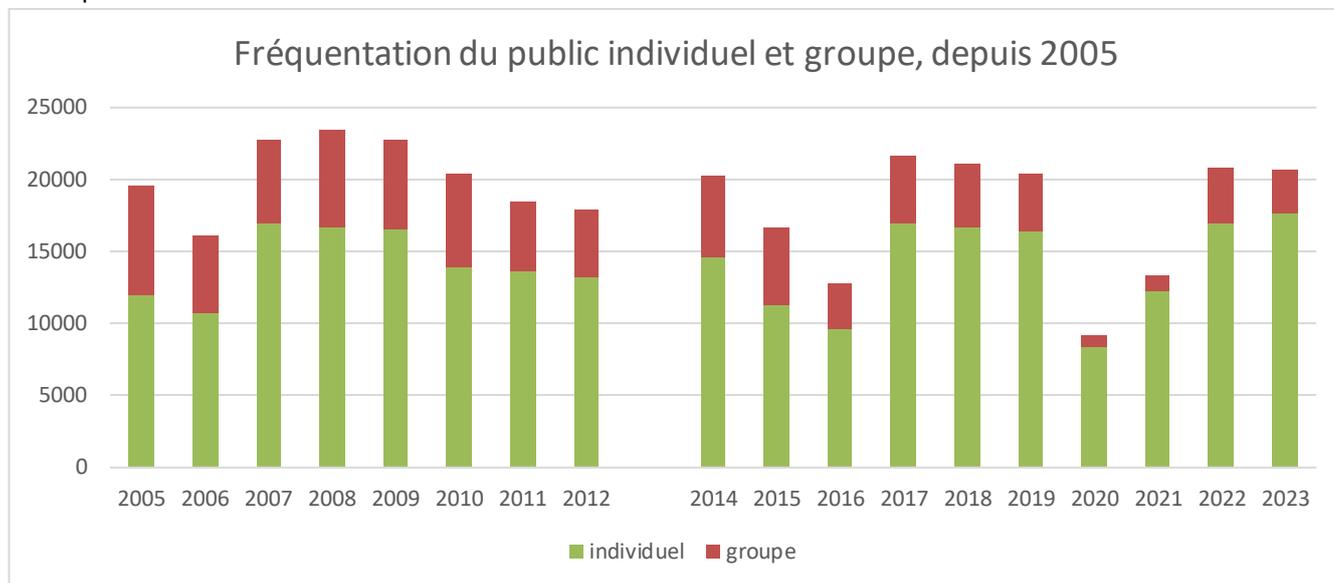
**Potentiel résidents : 17 000 visiteurs/an**

**Potentiel touristes : 25 000 visiteurs/an**

Sur cette fréquentation, 60% d'individuels et 40% en groupes

Évolution de la fréquentation du musée entre 2009 et 2023	
Année	Nombre de visiteurs
2023	20 726
2022	20 874
2021	13 369 Crise COVID
2020	9 140 Crise COVID
2019	20 437
2018	21 149
2017	21 666
2016	12 862
2015	16 700
2014	20 340
2013	Fermeture 10 mois pour travaux
2012	Fermeture 2 mois pour travaux 17 972
2011	18 503
2010	20 463
2009	22 702
2008	23 474
2007	22 778
2006	16 130

Depuis la rénovation et l'extension achevées en 2019, les années COVID n'ayant pas permis le développement attendu immédiatement, les résultats sont analysés depuis 2022, première année d'ouverture continue. 21 348 visiteurs ont été accueillis au musée, soit à peu près autant qu'en 2019, dernière année pleine avant les interruptions dues à la crise sanitaire.



## A- ANALYSE DES PUBLICS INDIVIDUELS

L'une des spécificités du musée est d'être considéré comme la porte d'entrée du parc naturel régional de Camargue où les visiteurs du territoire viennent chercher les informations générales. En 2022, 5 048 personnes sont entrées au musée uniquement pour y trouver des informations touristiques et visiter le sentier de découverte dont l'accès est gratuit.

**Une augmentation considérable de la demande d'infos touristiques est constatée au 31 décembre 2023 où le musée a répondu à 6 658 demandes physiques (non compris les renseignements téléphoniques). Ces « non-visiteurs » représentent une ressource potentielle à exploiter. Ils ne sont pas comptabilisés dans la fréquentation du musée bien qu'ils représentent un temps considérable que les agents du musée prennent sur leurs missions.**

Le public en situation de handicap est en augmentation. La marque « Tourisme et handicap » obtenue pour les 4 handicaps (visuel, moteur, auditif et mental) est renouvelée pour 5 ans en 2023.

### Programme conquête des publics 2024-2025

L'enjeu est à l'avenir de capter le public « non-visiteur » en l'incitant à visiter le musée par notamment une vidéo présentant le contenu du musée de manière attractive sur un écran positionné dans l'accueil.

Des services payants et produits boutique doivent être proposés afin d'augmenter le revenu du musée et compenser le temps passé par les agents à délivrer des informations sur le territoire.

En 2022, le public français représentait 69% des visiteurs alors que les étrangers représentaient 31% : les Allemands sont majoritaires depuis 2020 (7.14%), puis les Italiens (4.64%), les Suisses et les Anglais ex-aequo (3%).

Parmi le public français, le département des Bouches-du-Rhône représente 22% de la totalité des visiteurs alors que l'Hérault et le Gard représentent chacun 3,9 % seulement.

L'attractivité du musée en direction du public étranger doit être augmentée en l'informant des dispositifs audios et des traductions des contenus disponibles en anglais, allemand, espagnol, italien et provençal.

Le musée doit réussir à se faire connaître en Occitanie, en particulier sur le Gard et l'Hérault, par des pages et affiches publicitaires dans les journaux et emplacements locaux. Une stratégie de communication doit être établie par le Parc avec des moyens alloués.

### La tarification

Le musée s'inscrit dans la formule « Pass Monuments d'Arles » qui propose la visite des monuments de la ville associée à celle des musées.

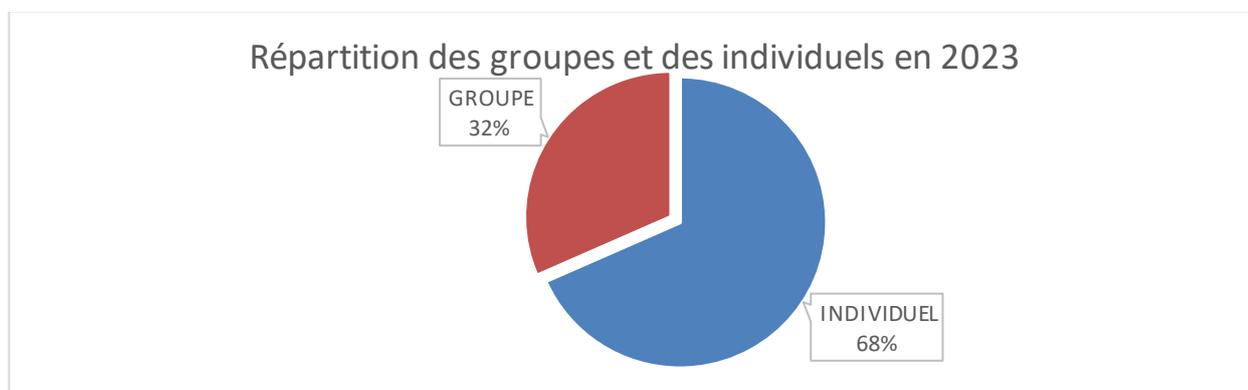
En 2023, 3 815 personnes munies du « Pass Monuments » ont visité le musée. Le revenu de la vente du pass s'est élevé à 3 443€ (contre 46 614€ vendus dans les sites de la ville d'Arles).

Le musée propose une tarification spéciale aux familles. La vente de ces Pass est en constante augmentation. En 2023, elle a généré une recette de 4 630€.

Le total des formules pass vendues s'élève donc à 8 073 €

Un Pass Camargue, comprenant la visite des Maisons du Parc sera mis en place en 2024, afin de valoriser les 2 points d'accueil touristique du Parc naturel régional de Camargue.

Le potentiel du site du mas du Pont de Rousty, dans lequel s'inscrit le musée, est à développer pour devenir une halte appréciée des familles en séjour en Camargue ou en visite occasionnelle en proposant ces tarifs préférentiels ainsi que des dispositifs ludiques et pédagogiques permettant aux enfants d'apprécier la visite au musée, en agrémentant le sentier de découverte et l'aire de pique-nique de jeux. Afin d'aider au financement de ces actions, un billet *Tous mécènes* à 1€ de plus ainsi que des cafés-mécènes sont proposés aux visiteurs.



## B- L'ACTION CULTURELLE

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de la Camargue et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

Musée de Parc, reflet d'une société et de son territoire, laboratoire d'idées, le Musée de la Camargue est ouvert aux échanges interdisciplinaires et à l'actualité.

Son espace est ouvert aux débats qui peuvent y être organisés dans le cadre de sa programmation culturelle ou par ses partenaires.

L'écomuséologie « *Le musée au service des hommes, aujourd'hui et demain* »<sup>13</sup> est définie dans les années 1970 par Hugues de Varine et Georges Henri Rivière qui déclare qu'il faut solliciter la participation « *par tous les moyens possibles ... et ne pas décevoir les élus* ». Fidèle à ses origines, le Musée de la Camargue est au service d'un territoire, de sa population, de ses élus, et de celles et ceux qui les visitent. Il collecte et partage la connaissance au fil d'un schéma d'interprétation du patrimoine de la Camargue qui nourrit ses expositions, son programme culturel et éducatif. Le schéma d'interprétation et la mise en œuvre du programme culturel sont accompagnés par la Commission Patrimoine, culture et tradition du Conseil consultatif du Parc qui est composée des associations du territoire volontaires.



### Réunion du Conseil consultatif du Parc au musée

#### Les expositions temporaires depuis 2009

- **2023** - *Lost in Camargue*. Photographies de Romain Boutillier. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue / Rencontres Arles photographies.
- **2022** - *Odyssée pastorale*. Photographies de Lionel Roux. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue / Rencontres Arles photographies.
- **2022** - *Entre deux eaux, la Camargue*. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue.
- **2021** - *Flamenca ! photographies de Cécil Ka*. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue / Rencontres Arles.
- **2020** - *Aux Origines. De la Camargue*. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue.
- **2019** - *10 ans d'acquisitions du Musée de la Camargue*. Prod Musée de la Camargue, Parc naturel régional de Camargue.
- **2018** - *Mères, Maries, marais, écologie d'un mythe*, MP2018-Musée de la Camargue. Le féminin en Camargue.
- **2018** - *Paradisique ! De Fos-sur-Mer à La-Grande-Motte entre rêves et béton*. Rencontres Arles photographie/Parc naturel régional de Camargue. L'aménagement du delta du Rhône entre 1960 et 1980.
- **2016** - *Western camarguais*. Rencontres Arles photographie/Musée de la Camargue. Histoire du cinéma en Camargue. Exposition présentée à Xiamen (Chine) dans le cadre du partenariat Rencontres Arles/ Jimei.
- **2014** - *Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue*, Exposition présentée à Hangzhou (Chine) en 2014 dans le cadre du partenariat Parc naturel régional de Camargue/ Parc national du Xixi.

<sup>13</sup> Hugues de Varine et Georges Henri Rivière, Paris, Dijon, Grenoble, 1971

- **2013** - *Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue*, rénovation muséographique de l'exposition permanente du Musée de la Camargue,
- **2010** - *Objectifs Camargue. Photographies de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet*, Valorisation des collections photographiques du Musée de la Camargue.
- **2009** - *Les pieds dans l'eau... la viticulture en Camargue*, Photographies, objets témoins du patrimoine industriel et ethnologique en lien avec la viticulture du temps du phylloxéra, à nos jours.



**Soirée tchathe aux Cabanettes**

### **Programmation culturelle 2024-2029**

En 2024, le premier semestre est consacré à l'œuvre des Félibres F. Mistral et J. d'Arbaud en lien avec la Camargue, en partenariat avec le Félibrige et à l'occasion de l'année Mistral/d'Arbaud. Résidence de **la compagnie Khoros**.

**Ce programme s'inscrit dans le dispositif de la Région Sud « Une année, un auteur ».**

Au deuxième semestre, l'exposition temporaire *La Camargue entre deux eaux* présente un nouveau volet sur le thème du sel et ce qu'il apporte à la Camargue. Cette exposition intitulée *Avec ou sans sel ?* aborde un thème qui orientera le programme culturel du musée (rencontres/débats, visites de sites) et animera les partenariats avec l'École nationale supérieure de Paysages de Marseille, les Rencontres d'Arles, le CPIE, les musées, le CEREGE, le Conseil scientifique, etc. pour élargir le public et partager la connaissance avec lui. La problématique du sel préoccupe les acteurs du territoire dont les activités sont soumises à l'augmentation de la salinité due à de multiples facteurs provoqués par les évolutions du climat. Traiter ce sujet au Musée de la Camargue est un choix destiné à offrir le maximum d'angles d'approche du sujet et à apporter un niveau d'informations sur cette actualité tout en facilitant le dialogue et en apaisant les tensions. Interventions artistiques **d'Hélène Dattler et Florent Basiletti**

### **Octobre 2024 à octobre 2026 : Exposition *Avec ou sans sel ?***

Le programme culturel annuel du musée sera construit autour du thème du sel, des activités qui en dépendent et des paysages qu'elles produisent.

**Juillet à octobre 2024** : *Les Mourvens* exposition associée aux Rencontres de la photo d'Arles. Carte blanche à la photographe Françoise Galeron.

**Mars à juin 2025** : *Où vas-tu berger.e ?* exposition conçue par la Maison de la transhumance avec le soutien de la direction de la culture de la Région Sud.

**Juillet à octobre 2025** : *Merveilles au pays de Mireille*. Sur les paysages dans l'œuvre de Frédéric Mistral dans le cadre de l'année Gustave Fayet 2025.

En partenariat avec les Rencontres de la photo d'Arles, l'Ecole nationale supérieure de paysages de Marseille, la fondation LUMA, le Museon Arlaten, l'association Musée d'art Gustave Fayet à Fontfroide.

**Décembre 2025 à juin 2026** : *Les Hugo et la Camargue* (œuvres de Jean et Marie Hugo)

**Octobre 2026 à octobre 2028** : exposition sur l'agropastoralisme en Camargue (programme en cours)

**Juillet à octobre 2026-2027-2028 et 2029** : expositions associées aux Rencontres de la photo d'Arles (programme en cours)



**Sortie patrimoine au mas de La Bélugue et spectacle du Théâtre des Calanques sur le sentier d'interprétation du musée au mas du Pont de Rousty.**

## C- L'action éducative

En 2023, sur les 27 000 visiteurs du musée, 3 080 sont venus en groupe scolaires et adultes et 1 500 personnes ont été pris en charge par les médiateurs culturels. Trois agents en poste au musée partagent leur temps entre l'accueil et la médiation culturelle, ainsi que d'autres missions. La médiation exige des connaissances et compétences pédagogiques nécessaires à la transmission des savoirs adaptées à tous les types de publics.

Le musée accueille les scolaires, le 2<sup>nd</sup> degré et les étudiants ainsi que des élèves issus de structures adaptées. Si la priorité est donnée aux établissements du territoire du Parc, les groupes viennent également de la France entière, de l'Europe (jumelages, voyages de découverte), ainsi que de pays plus lointains.

Sur l'année scolaire 2021-2022, 2 448 scolaires ou étudiants ont été accueillis au musée et (ou) sur son sentier de découverte. En 2022-2023, seulement 1/3 des visiteurs en groupe sont des scolaires. Le manque d'effectif suffisant pour accomplir la mission éducative n'a pas permis de retrouver les scolaires après les années COVID. Une médiatrice culturelle spécialisée dans les publics a été recrutée en avril 2023 pour relancer cette mission dès l'année 2023-2024. Un programme mutualisé avec le site de La Palissade géré par le Parc est en conception, des ateliers pratiques et des outils pédagogiques vont être réalisés afin de répondre aux attentes des professeurs et de leurs élèves.

Le livret de l'offre éducative du Parc, intitulé « A l'école de la Camargue », sera distribué aux enseignants dès la rentrée au Forum des enseignants de la ville d'Arles organisé avec l'Inspection de l'Éducation Nationale. Il présente l'offre pédagogique du service Éducation au Territoire, du Musée de la Camargue et du Domaine de la Palissade.

L'accueil, la sensibilisation et l'éducation des publics est réparti sur 10 agents du Parc. Le musée participe tous les ans à l'opération **La Classe l'œuvre !** et (ou) à l'**Été culturel**. En 2023, le photographe Florent Basiletti a été reçu en résidence dans ce cadre durant l'été.



### Programme éducation culturelle 2024-2029

Une feuille de route commune à l'ensemble des services du Parc qui conçoivent l'offre éducative est donnée par la direction. Elle vise à structurer les différentes missions autour d'un programme commun qui valorisera les spécificités du Parc afin de le rendre plus lisible. Le musée est pilote de cette démarche qui s'appuie sur les sites d'accueil des publics dits « Les maisons du Parc ». Le renforcement de l'équipe chargée de cette mission fondamentale pour les PNR est prévu à l'occasion de la réouverture de la Maison de Ginès, troisième site d'accueil du public géré par le Parc.

En 2024, le **Pass culture** est mis en place pour faciliter l'accès du musée aux jeunes individuels (jusqu'à 18 ans), ainsi qu'aux classes de collège et de lycée. L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission éducation au musée redynamise la fonction qui redevient force de proposition en renouvelant l'offre pédagogique. Des journées de formation d'enseignants des premiers et second degré sont d'ores et déjà organisées avec l'ensemble des missions du Parc qui portent des actions pour les scolaires.

## D- Les partenariats

### Développer les partenariats pour constituer un tourisme culturel cohérent en Camargue



Premier espace d'explication et de compréhension de la Camargue, le Musée de la Camargue doit se positionner en **animateur de réseau** et renvoyer les visiteurs vers les sites du territoire. Déjà intégré au Pass Monuments d'Arles, le musée peut renforcer son offre en proposant des circuits thématiques sur le Pays d'Arles intégrant la Maison du riz, les Marais du Vigueirat, la Réserve Nationale à La Capelière, le Parc ornithologique du Pont de Gau, la Maison de la Crau, le Musée des Alpilles, le Musée des Saintes-Maries-de-la-Mer, etc. Pour cela, le musée doit être attractif et développer son offre de services, améliorer le confort des visiteurs.

Le Musée de la Camargue, détenteur de la marque Valeurs Parc, coanime avec la mission tourisme le groupe de marqués et valorise les produits et services qui partagent les trois valeurs : le territoire, l'environnement préservé et valorisé, la dimension humaine et sociale.

Il s'inscrit tous les ans dans le **Festival de la Camargue** et du delta du Rhône par une programmation spéciale en direction du public jeune et scolaire.

Depuis sa rénovation, le musée a considérablement élargi le périmètre de ses partenariats. Les sollicitations sont nombreuses venant de structures diverses comme les Rencontres d'Arles, LUMA, les écoles d'architecture, de paysage, les centres de recherche, IAGF. Les partenariats se nouent au fil des sujets traités par les expositions. La sollicitation la plus lointaine est venue de la Chine en 2014, dans la cadre des 50 ans de la reprise des relations France-Chine. Le musée national des zones humides de Hangzhou et le Musée de la Camargue se sont jumelés et associés pour produire une exposition en Chine qui a reçu plus d'un million de visiteurs. Cette exposition

reproduisait le musée fraîchement rénové. Le président du Parc s'est rendu en délégation à son inauguration, à l'invitation du musée de Hangzhou.



**Les enfants de Hangzhou en visite au musée**

A l'échelle nationale, le musée est membre de la fédération des écomusées et musées de société (feMs). Ce réseau de musées apparentés par leur histoire et/ou leur objet emploie un salarié à l'animation et à la communication. Actuellement 190 établissements patrimoniaux y sont réunis. La feMs organise des journées professionnelles, des webinaires, met en relation les projets les uns avec les autres, communique sur l'actualité de ses adhérents, publie, forme, anime des fab lab. En 2022, le Musée de la Camargue a accueilli avec le Museon Arlaten les 18<sup>èmes</sup> journées professionnelles de la feMs sur le thème de « Le temps des expositions » avec pour exemples les rénovation des deux musées.



**Jean-Claude Duclos, créateur du premier Musée Camarguais accueille les membres de la feMs au musée pour les Journées professionnelles de 2022.**

## Structures culturelles d'Arles et structures sociales

En partenariat avec Culture du Cœur, le Musée de la Camargue accueille les publics des structures sociales. Sous l'appellation Réseau culturel Arles Camargue, des établissements se regroupent pour échanger leur actualité, construire des projets et promouvoir leurs sites et collections auprès d'un large public.

En 2024, un livret doit être conçu par le Réseau culturel Arles Camargue, à destination des structures sociales. Il est destiné aux référent(e)s de structures sociales qui souhaitent accompagner des groupes en sortie culturelle à Arles et dans les environs. Il référence les renseignements utiles concernant chaque structure culturelle à même de vous accueillir.

## E- LA COMMUNICATION

En 2016, le musée a lancé une étude pour affiner sa stratégie de communication. Cette étude a été confiée à Hélène Robillard (Sté Argos communication). Le premier constat après deux années de réouverture suite à sa rénovation est que la fréquentation est restée identique à 2012.

Le diagnostic de l'analyse de l'existant révèle que :

- Le musée manque de visibilité et d'attractivité
- Son identité globale est perçue de façon confuse, voire incomprise.
- Il pourrait être davantage reconnu par les pouvoirs publics et les collectivités.

Depuis sa rénovation, le musée est multiple alors que le public n'en perçoit pas suffisamment les différentes facettes et les rapports entre elles. Parallèlement à la valorisation du patrimoine culturel camarguais, le musée porte depuis 2009 un important projet d'expérimentation dans le domaine de l'art populaire contemporain. Cette démarche n'est pas suffisamment communiquée alors qu'elle doit intéresser un nouveau public

La communication doit relayer une image rénovée du musée qui témoigne de la diversité des sujets qu'il aborde. Afin d'affirmer son identité et de mieux indiquer son contenu, l'étude conseille d'ajouter la base line « Art, Nature et Société » systématiquement au nom de Musée de la Camargue qui remplace celui de Musée camarguais depuis 2003.

Afin que la communication s'inscrive toujours dans le cadre porteur de celle du PNRC mais se distingue pour être mieux comprise et pouvoir capter des publics spécifiques la charte graphique du musée et une signature appropriée est déclinée à partir de la charte graphique du PNRC.

La visibilité du Musée de la Camargue est accrue par la rénovation de ses supports de communication et la présence sur le web via son site internet et les réseaux sociaux (16 000 followers sur Facebook, Instagram, LinkedIn).

Un dépliant 4 volets décrivant l'intérieur du musée et mettant l'accent sur le sentier de découverte, la boutique, l'aspect interactif de sa scénographie et la dynamique de sa programmation culturelle est édité.

Le programme d'activités du Parc qui inclut la programmation grand public et éducative du musée diffusé cette offre sur le territoire du Parc et à l'échelle régionale.

L'affichage dans la Ville d'Arles sur les panneaux Decaux, le kakemono accroché sur la place de la République durant l'Été, ou encore la présentation de l'exposition du musée dans le programme des Rencontres d'Arles ont contribué à sa notoriété et vu l'augmentation de sa fréquentation.



### Pré enseigne du musée sur RD 570

Une pré-enseigne recto/verso est placée à l'entrée du chemin d'accès au musée depuis la RD 570. L'actualité du musée est relayée par ses partenaires comme la FEMS (Fédération des Ecomusées et musées de société), la Maison de la transhumance de Salon-de-Provence, les Amis du Vieil Arles, l'Académie d'Arles, les offices de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Arles, de Port-Saint-Louis, ainsi que Provence Tourisme. C'est aussi le cas de la presse quotidienne régionale telle que *La Provence*, le *Midi Libre*, des radios telles que *Soleil FM*, *France Bleu Provence*, *France Bleu Gard Lozère*, *RCF Vaucluse*, *Sud Radio*, *Radio Camargue* ou des magazines spécialisés comme *L'Or* ou *Marius*.



### Stand du musée au salon Provence prestige en 2023

En novembre 2023, le musée était présent au salon **Provence prestige** sur un stand voisinant avec les musées départementaux, Museon Arlaten et Musée départemental Arles antique.

### Programme communication 2024-2029 :

Administré en interne depuis 2009, le site du Musée de la Camargue nécessite une refonte pour le rendre plus séduisant et dynamique, en lien avec celui du Parc qui doit être également remanié pour adopter la charte graphique des Parcs naturels régionaux. Le site remodelé sera opérationnel dès juin 2024.

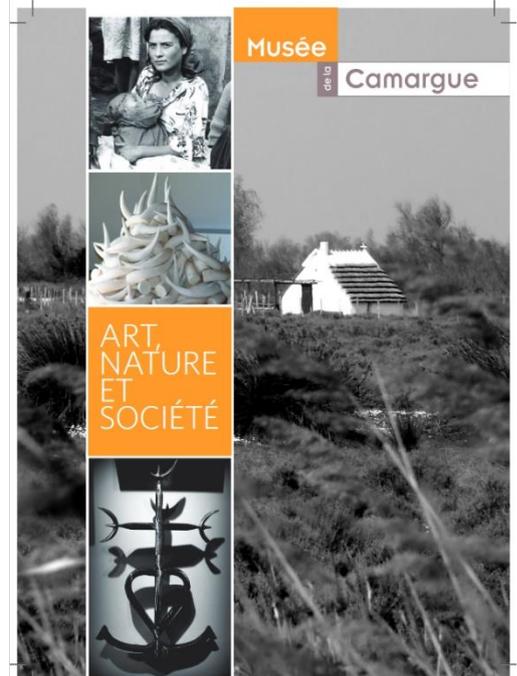
Il doit donner accès à la plateforme issue du schéma d'interprétation du patrimoine.

Des teasers sur le musée, le Parc et ses missions seront diffusés sur les réseaux sociaux, Instagram, LinkedIn, Facebook.

Les moyens financiers alloués à la communication par le Parc sont très insuffisants. Nous devons mettre l'accent sur le numérique et le bouche à oreille des visiteurs satisfaits pour accroître la visibilité du musée et sa fréquentation.

La présence du musée sur les salons, sa participation aux manifestations, les partenariats noués avec les structures culturelles développent sa visibilité, ils doivent être suivis et multipliés.

Enfin son identité « Art, Nature et Société » doit être maintenue et affirmée car elle place le musée dans une niche singulière et hors concurrence avec les grosses structures voisines. L'atout du sentier de découverte doit être exploité car il draine un public différent de celui du musée.



## VII- L'équipe du musée et sa place sur l'organigramme du Parc

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, gestionnaire du musée, emploie les agents adjoints du patrimoine de la filière culturelle qui y sont en poste.

Six équivalents temps pleins répartis sur un effectif de huit personnes sont mobilisés sur le fonctionnement du musée et l'ensemble de ses missions d'accueil et de communication, de médiation culturelle et pédagogique, de tourisme et handicap, de gestion des collections, de régie financière, d'administration et de gestion de la boutique. La maintenance technique est à mi-temps, et l'équipe est encadrée par un conservateur du patrimoine à mi-temps sur cette fonction.

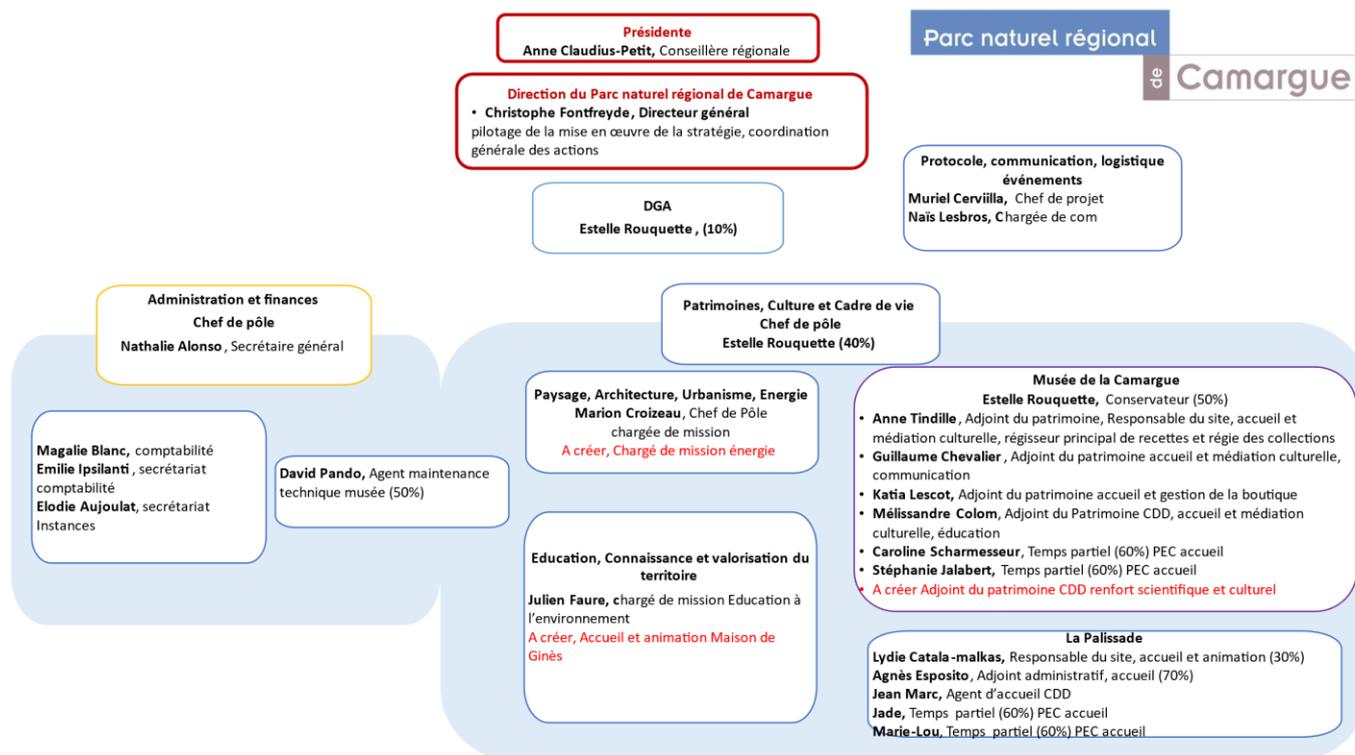
Le SMG du PNRC met à la disposition du fonctionnement administratif du musée une partie du temps de la Secrétaire générale et de ses adjointes comptables, suivi RH, et secrétariat.

La communication du musée est relayée et diffusée par les chargées de communication du Parc.

L'ensemble de ces actions est encadré et coordonné par le Directeur général du SMG du PNRC et sa Directrice adjointe.

Cela sous la gouvernance de la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue et son Conseil Syndical.

Si l'appui administratif apporté par les fonctions supports au musée est suffisant, l'effectif de 6 temps pleins employés directement à son fonctionnement ne suffit pas à mettre en œuvre le programme scientifique et culturel et les actions destinées au développement de la structure. L'équilibre obtenu depuis la rénovation globale du musée et son extension en 2019, bien qu'encourageant, reste précaire car il repose sur le dévouement des agents et le dépassement du cadre de leurs missions.



## Organigramme du Musée de la Camargue et son positionnement au sein du SMG du PNRC en 2024

### A- L'ÉQUIPE DU MUSÉE ET SON FONCTIONNEMENT EN 2024

Le fonctionnement est clairement défini sur organigramme positionnant le musée au sein du service *Patrimoine, culture et cadre de vie*, rattaché à la DGA du Parc naturel régional de Camargue qui en est le conservateur sous l'autorité du Directeur général et de la Présidente.

Pour l'administration et la communication le fonctionnement du musée fait appel aux fonctions support du Parc naturel régional de Camargue.

Les fiches de poste sont à jour et les formations sont annuelles bien qu'il n'y ait pas de Plan de formation permanent et de tableaux d'avancement.

Au sein de l'équipe du Parc aux professions et formations très différentes, les adjoints du patrimoine du musée rencontrent des difficultés à faire connaître et comprendre les spécificités de leurs métiers et les réglementations auxquelles ils obéissent. La structure publique gestionnaire du PNR est composée en grande majorité de métiers de l'environnement, du technique ou de l'administration générale, issus de formations et filières totalement étrangères à la filière culturelle.

Malgré leur professionnalisation ou leurs formations universitaires de niveau Bac +5 pour certains, les agents en poste au musée ne sont pas reconnus à leur niveau de compétences.

Après plus de 20 ans de service sans relâche sur ce poste, l'adjoint du patrimoine responsable du site demeure en catégorie C.

Les indemnités des dimanches ou jours fériés travaillés sont régulièrement remises en question bien que délibérées par le SMG du PNRG depuis 2006.

Personnel en 2024	Répartition des missions
1 conservateur (50%)	Recherche : 10 % Encadrement ; Montage des expositions 10% / Programmation et action culturelle 10% Recherche de financements et suivi administratif : 20%
1 adjoint territorial du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe, cat C, temps plein	Fonction Responsable de site (Régie financière / collections / montage expo / tourisme et handicap / planning/ médiation culturelle)
1 adjoint territorial du patrimoine, cat C, temps plein	Fonction Éducation / Action & médiation culturelle : 75% Accueil 25%
1 adjoint territorial du patrimoine, cat C, temps plein	Fonction gestion Boutique : 75% Accueil 25%
1 adjoint territorial du patrimoine, cat C, temps plein	Fonction Communication / Action & médiation culturelle: 75% Accueil 25%
1 agent technique (50%)	Maintenance du bâtiment et des outils pédagogiques
1 agent en CDD (contrats aidés à 21h/semaine)	Accueil et montage des expositions
1 agent en CDD (contrats aidés à 21h/semaine)	Accueil et montage des expositions

### Programme RH 2024-2029 et plus...

Le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) est mis en place depuis 2021. Afin de maintenir l'engagement des agents en poste et conserver les compétences en présence au musée, nous devons utiliser le RIFSEEP pour mettre en place des plans de formations adaptés à leurs missions et des évolutions de carrière qui prennent en compte la qualité de leur travail.

Dans la perspective du départ du conservateur à la retraite, le recrutement d'un Conservateur sera lancé au plus tard en 2026 afin que la prise de poste s'inscrive dans le projet scientifique et culturel 2024-2029 et permette une prise de poste sereine, laissant au successeur(e) deux à trois années pour revoir le PSC 2030-2035.

Ce calendrier coïncide avec celui du renouvellement de la Charte du Parc prévu pour 2026-2027. Ainsi, les objectifs de la nouvelle Charte pourront être pris en compte dans le nouveau PSC (2030-2035).

Au changement de Conservateur, l'organigramme général du Parc devra être revu afin de mobiliser la personne nommée à 100% sur le musée, l'éducation et l'accueil des publics dans les « Maisons du Parc ».

## B- DIFFICULTES ET DYSFONCTIONNEMENTS

La rénovation et l'extension du musée en 2012 et 2019 ont permis de réorganiser les espaces de travail, de les rendre plus fonctionnels et de gagner en confort.

L'organisation de l'espace est adaptée aux roulements quotidiens de deux à trois agents en poste/jour. Avec le poste d'accueil et l'espace pédagogique/doc situé dans l'ancienne billetterie, les agents du musée disposent de 5 postes de travail.

Les bureaux du conservateur et du technicien à 50% sont situés dans le centre administratif du Parc, au mas du Pont de Rousty, à 200m.

La situation des bureaux et postes de travail est déterminée selon le périmètre des missions.

La proximité des postes de travail due à l'*open space* et au manque d'insonorisation entre l'accueil et les bureaux dans le nouveau bâtiment d'extension trouble la concentration des agents et provoque, en période de grosse fréquentation et de surcharge de travail, du surmenage et du stress.

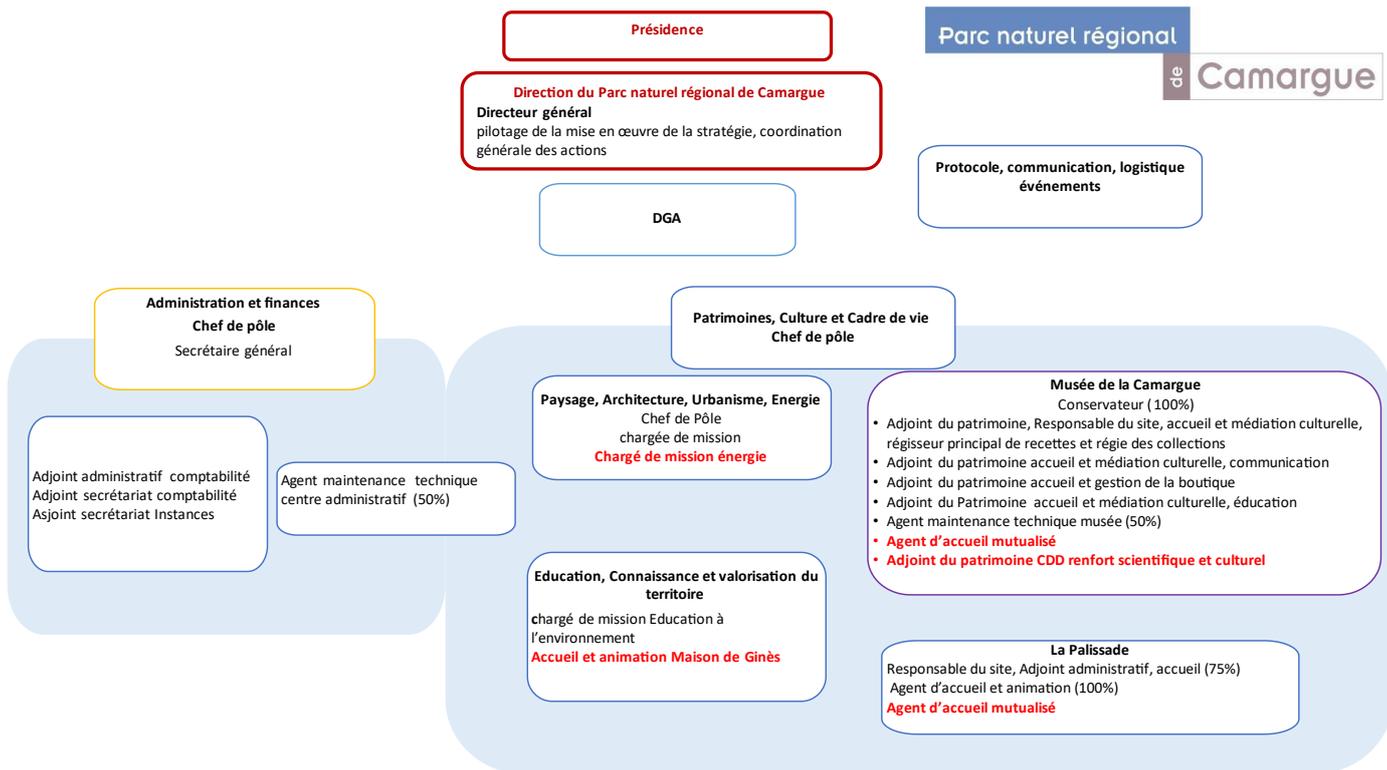
Les moyens humains insuffisants obligent les adjoints du patrimoine à remplir leur mission scientifique tout en assurant l'accueil du public.

Le Conservateur du musée étant mobilisé à 50% par sa mission de Directeur(e) adjoint(e) et l'accompagnement des missions du pôle *Patrimoine, culture et cadre de vie*, le temps de travail qu'il consacre à ses missions scientifiques et managériales au musée doit être mis à profit de l'équipe qui dispose d'une grande autonomie. Des points quotidiens sont nécessaires.

Faute de moyens financiers suffisants pour réaliser les expositions, le conservateur(e) et ses adjoints se voient dans l'obligation d'accomplir des tâches qui ne sont pas de leurs compétences (peinture, transport, nettoyage des réserves et vitrines, entretien des locaux).

Les deux emplois aidés recrutés en renfort de l'accueil sur 21h/semaine travaillent en binôme avec un adjoint titulaire qui est mis de fait en situation d'encadrement contrairement aux missions des agents de catégorie C.

Cependant, la réorganisation mise en place en 2023 pour clarifier les missions des 4 agents permanents du musée à la suite du départ de trois d'entre eux (soit les 3/4 de l'effectif), et le renforcement de l'accueil des publics par le recrutement de deux personnes à 60% a permis une amélioration. Les agents permanents peuvent ainsi remplir leurs missions tout en conservant 25% de leur temps à l'accueil des publics.



## Evolution de l'organigramme vers une amélioration du fonctionnement du musée

### Programme RH 2024-2029 :

Afin de permettre une marche non forcée et un développement de la structure les missions d'accueil sans les « Maisons du Parc », doivent être renforcées par deux agents de catégorie C à 100% mutualisés.

**Les missions culturelles et pédagogiques du musée et des Maisons du Parc doivent être consolidées par la présence d'un conservateur à 100%** sur l'encadrement, les expos, la recherche et la médiation.

Un assistant qualifié de catégorie B à 100%,

Trois adjoints du patrimoine de catégorie C à 100%

Un adjoint du patrimoine en CDD pour le montage des expositions

Un technicien cat C (50%)

**Afin de remplir les missions obligatoires et permettre le développement de la structure par un accroissement d'activités et de revenus : passer de 6 à 9 temps pleins en renforçant les missions accueil mutualisées avec les maisons du Parc.**

## VIII- Les moyens financiers

### A- BILAN FINANCIER EN 2023

La période post COVID enregistre une hausse de la fréquentation générale, bouleversant les prévisions antérieures. La provenance des publics, leurs habitudes et leurs attentes changent d'une année à l'autre. Toutefois, cette évolution connaît des incidences positives sur les recettes de la boutique et de la billetterie.

Le développement économique du musée devrait augmenter les revenus directs grâce à une offre de services plus nombreux. Il devrait permettre une économie d'argent public de 100 000 €, en diminuant le coût de fonctionnement de la structure tout en créant un 5<sup>ème</sup> emploi permanent pour mettre en œuvre des activités sur le site.

La progression de + 56 % enregistrée entre 2021 et 2023 permet d'espérer un chiffre d'affaires de 140 000 € sur le musée en 2024. Les recettes perçues au cours de de l'année 2023 s'élevaient à 119 289 € soit une augmentation de plus de 14 000 € par rapport à 2022. Le bénéfice net de la billetterie est de 51 734 € sur l'année. Les recettes de la boutique s'élevaient à 67 555 € dégageant un bénéfice de 23 266 €.

Le bénéfice total du musée (billetterie + bénéfice des ventes) était de 75 000 €.

### Programme boutique du musée 2024-2029

Ces bons résultats sont en partie dus aux améliorations de présentation de la boutique et un espace plus grand et à la sélection des produits de plus en plus fine opérée par les agents qui en sont responsables. La chalandise est soignée et maintenue en permanence, les articles renouvelés pour inciter à l'achat. La boutique du musée se veut être la vitrine de l'artisanat local.

La billetterie sur les entrées reste le principal revenu du musée, aussi les efforts doivent se porter sur l'augmentation de la fréquentation dont on peut attendre une augmentation des revenus de la boutique.

Pour cela, nous devons miser sur une programmation culturelle riche et variée, avec des temps forts, assortie à une bonne communication. En 2024 l'autofinancement du Parc sur un total de dépenses de fonctionnement du musée de 609 000 € et de recettes de 239 000 € serait de 370 000 € (voir détail en **Annexe 5**)

### B- DIFFICULTES FINANCIERES RENCONTREES

La principale difficulté financière du musée demeure depuis sa création le manque de moyens du Parc qui ne peut allouer de budget de fonctionnement au musée en dehors des salaires et des frais de structure. Le musée doit, pour conduire sa programmation culturelle et éducative ainsi que pour enrichir ses collections ou acquérir du matériel technique de conservation préventive ou de conservation des collections, avoir recours aux subventions spécifiques allouées par le ministère de la Culture via les services de la DRAC, le Conseil départemental, le Conseil régional et la commune d'Arles. Ces demandes de financements renouvelables tous les ans ne sont pas sûres, aussi il est difficile de se projeter à plus d'un an. L'équipe en place ne tarit pas d'idées pour augmenter le revenu comme les cafés mécènes ou le billet à 1€ de plus pour l'aide aux actions du musée. Le crowdfunding et le mécénat sont aussi sollicités. Ce n'est qu'à ces seules conditions que le fonctionnement est possible depuis 2009, mais il est fragile car conditionné par l'engagement constant d'une équipe dont l'énergie s'épuise.

## Programme financier 2024-2029

Pour trouver un fonctionnement équilibré, le musée doit trouver la sécurité financière qu'il n'a jamais eue. Cette sécurité ne repose pas sur la réduction ou la limitation de moyens déjà insuffisants. Alors que l'investissement consenti par les collectivités et l'État a permis de réaliser un projet de rénovation et d'extension de qualité, il est préférable de rechercher des moyens de stabiliser le fonctionnement du site. À l'échelle des moyens donnés au SMG du PNRC pour gérer la structure, le fonctionnement du musée est une charge importante de 300 000 €/an. La limitation des moyens ne permettant pas le développement de l'établissement, la charge ne pourra diminuer. Cette situation est malheureusement commune à tous les musées initialement créés par les Parcs qui n'ont pas les moyens de les gérer.

Il existe pourtant des solutions. Dans le cas du Musée de Marquèze, le Parc des Landes de Gascogne a mis en place une cogestion avec la Région et le Département via un budget annexe. Dans les Vosges du Nord, le Parc a créé un réseau de 10 musées et créé une conservation mutualisée pour alléger la masse salariale de chacun. Toute solution doit être étudiée afin que le musée ne retombe pas dans la situation qui, en 2008, remettait en question son existence.



© Musée de la Camargue

# CONCLUSION

Ce nouveau projet scientifique et culturel fait un bilan de ce qui a été fait, l'analyse, et propose ce qui resterait à faire pour maintenir la dynamique. Pour cela, le fonctionnement doit être sécurisé, et le Parc naturel régional de Camargue aidé afin que la charge que représente le musée aujourd'hui s'allège par l'engagement des collectivités à ses côtés. Ainsi, le musée pourra jouer pleinement son rôle de plus-value pour le territoire et son développement culturel et touristique.

Le Musée de la Camargue dispose encore d'une marge de progression par un gain de notoriété, une augmentation de ses activités, et par le déploiement et le renforcement de sa communication.

L'établissement culturel du Parc doit poursuivre la requalification de ses abords à la suite de sa rénovation et de son extension afin d'atteindre les objectifs de croissance attendus. L'image qu'il véhicule par sa communication et ses actions doit correspondre à ce que les visiteurs trouvent en arrivant sur le site, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le sentier, l'aire de pique-nique, le stationnement doivent faire l'objet d'une attention particulière pour cela.

Le programme d'activités et la gestion des collections, cœurs de métier d'un musée de France, nécessitent un renfort de moyens humains et techniques alloués à ces missions spécifiques qui doivent être remplies par du personnel compétent à recruter et former dans les prochaines années. Ceci afin de pouvoir pérenniser les partenariats avec les grosses structures comme les Rencontres d'Arles, le Mucem, le FRAC, les musées départementaux et autres musées desquels dépendent le développement des publics et l'accroissement de la fréquentation qui reste le principal revenu du musée. Le revenu de la boutique est un complément intéressant qui dépend également de l'attractivité et de la fréquentation du musée.

Les expositions temporaires et actions éducatives programmées autour des thématiques de ces expositions sont essentielles à ce développement. Elles nécessitent un temps de recherche et de conception pour lesquels l'équipe scientifique du musée devra être disponible durant les années concernées par ce projet qui verra le remplacement du conservateur actuel. Le recrutement d'un nouveau conservateur par le Parc est un enjeu important duquel dépendra la poursuite et la réussite du projet.

La motivation de la petite équipe en place du musée dépendra du maintien d'une dynamique fragile que la gouvernance du Parc doit soutenir afin que les agents en poste continuent à prendre une part active à son développement par la réalisation d'outils pédagogiques et de communication (visite, jeux, chroniques, vidéos, audioguide).

Enfin, ce projet scientifique et culturel est un cheval de Troie qui contient un schéma d'interprétation du patrimoine de Camargue<sup>14</sup>, projet transversal aux différents services du Parc dont l'objectif est d'apporter des orientations aux débats et des propositions à la révision de la charte du Parc dès 2024 en matière d'éducation, de culture, de tourisme et de communication.

---

<sup>14</sup> Voir en annexe 3

**Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue**  
**ANNEXE 1**

**Comparateur de territoire sur les trois communes du territoire du Parc**

Sources : ©Insee, RP2012 et RP2017 exploitation principales en géographie au 01/01/2020

<b>Population</b>	<b>Saintes-Maries-de-la-Mer</b>	<b>Arles</b>	<b>Port-Saint-Louis-du-Rhône</b>
Population en 2017	2330	52548	8449
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2017	6,2	69,2	115,1
Superficie en 2017, en km <sup>2</sup>	374,6	758,9	73,4
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	-1,4	0	-0,3
Nombre de ménages en 2017	1212	24421	3903
Naissances domiciliées en 2019	20	597	92
Décès domiciliés en 2019	38	573	98
<b>Établissements</b>	Saintes-Maries-de-la-Mer	Arles	Port-Saint-Louis-du-Rhône
Nombre d'établissements actifs fin 2017		2056	237
Part de l'agriculture, en %		8,2	3
Part de l'industrie, en %		5,4	8,9
Part de la construction, en %		9	3,4
Part du commerce, transports et services divers, en %		65,5	74,3
dont commerce et réparation automobile, en %		20,8	16,5
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %		12	10,5
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %		74	70,9
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %		14,2	18,6
Avertissement : Les données sur les zones de moins de 1000 salariés ne sont pas renseignées.			

## Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

### ANNEXE 2

#### **Note sur la propriété des collections adressée par Estelle Rouquette à Anne Matheron, conseillère pour les musées de la DRAC le 7/07/2010**

« La Fondation du Parc naturel régional de Camargue propriétaire du Musée Camarguais (nom d'usage actuel : Musée de la Camargue) transfère ses propriétés du mas de Pont de Rousty au Conservatoire du littoral, selon un protocole d'accord signé le 9 juillet 2009 en Sous-préfecture d'Arles, en présence des différents partis dont l'Etat et le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue qui est actuellement le gestionnaire du musée et de ses collections sis dans le mas en question. Ce syndicat mixte est un établissement public de collectivités territoriales qui emploie le conservateur et le personnel d'accueil et de médiation du musée, tous agents de la fonction publique (filiale culturelle).

Or, si le protocole d'accord pour le transfert des biens mobiliers et immobiliers de la Fondation du Parc naturel régional de Camargue tient compte du bâtiment du musée, il ne fait aucune mention de ses collections, contrairement à la version antérieure en date du 23 février 2009 qui m'avait été communiquée. L'article 11 de cette précédente version stipulait que, je cite : « l'inventaire des collections muséographiques sera dressé par la Direction régionale des affaires culturelles en vue d'une mise à disposition au Syndicat mixte du Parc par la Fondation qui s'y engage ». L'article qui prévoyait que cette décision soit motivée par le Conseil d'administration de la Fondation a été retiré sans que celui-ci ait statué sur cette question.

Le retrait de cet article et l'absence des collections du protocole définitif n'ont pas été motivés. D'où mon inquiétude sur le devenir des collections acquises depuis 1974 lors de la collecte destinée à la réalisation du musée, jusqu'à la date de la création d'un établissement public pour la gestion du Parc naturel régional de Camargue qui s'est substitué à la Fondation en 2003.

Le musée et ses collections ont toujours fait l'objet d'un contrôle de la Direction des Musées de France. La propriété de la Fondation sur l'inventaire général des collections comptant 1185 items, représente 1022 objets (n° 740101 au n° 2000201) auxquels s'ajoutent les 1862 plaques de verre photographiques de Carle Naudot (n° 830100 au n° 83011857). Les collections acquises après 2001 sont la propriété du Syndicat mixte, par ailleurs les dépôts des musées (MuCEM, Museon Arlaten et Musée départemental de l'Arles antique renouvelés depuis 1978 ont été restitués en 2012).

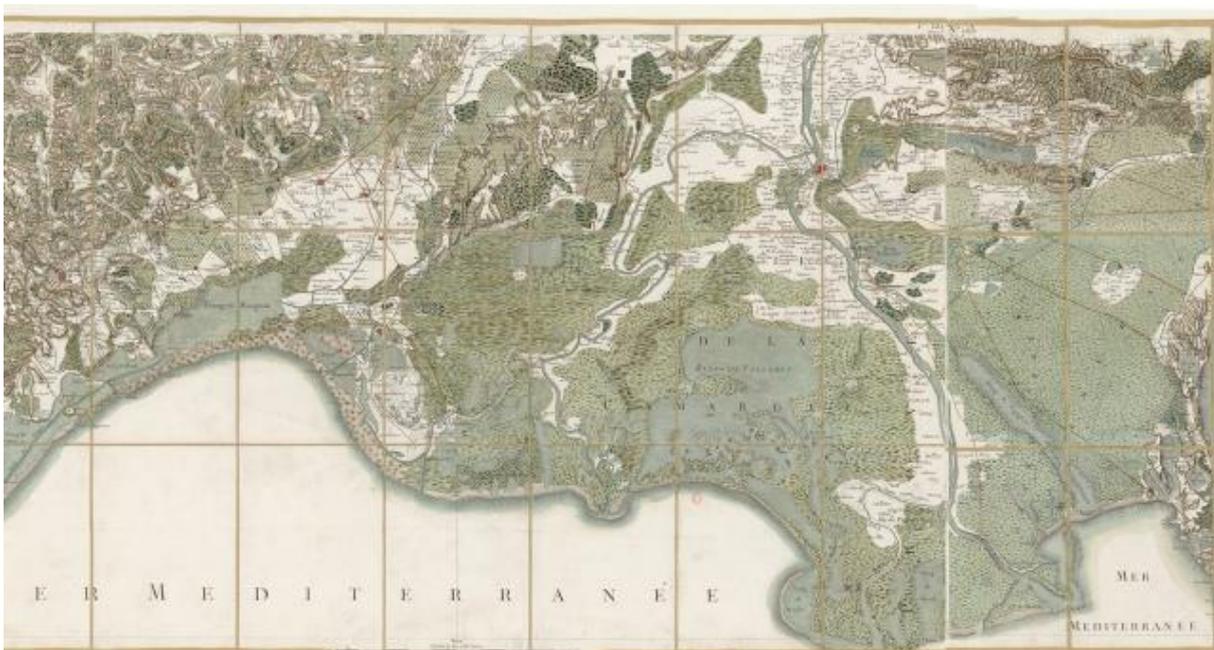
Un récolement des collections a été effectué en 2002 dans le cadre du Projet Scientifique et Culturel déposé et validé en 2003 par la Direction des musées de France pour la rénovation du musée et de sa muséographie qui est resté dans l'attente d'une régularisation des problématiques foncières du Parc.

Pour mener à bien ce projet, pouvoir homogénéiser le statut des collections du musée, en simplifier la gestion et assurer leur conservation dans les conditions prévues par la Loi musées, je souhaiterais que nous puissions étudier des solutions avec la Fondation du Parc et les services juridiques des Musées de France. »

## Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

### ANNEXE 3

## SCHÉMA D'INTERPRÉTATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES DE LA CAMARGUE 2023-2025



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Cassini édition 1815

*Interpréter un patrimoine, c'est l'art d'en faire comprendre la signification et la valeur. L'interprétation révèle ce qu'un territoire a à raconter et la relation qu'il a eue, a et aura avec les hommes.*

# SCHEMA D'INTERPRETATION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES DE LA CAMARGUE

## PHASE 3 - 2023-2025

### LE CONTEXTE

Le Musée de la Camargue, qui met en œuvre la mission culturelle et éducative du Parc naturel régional de Camargue, anime un schéma d'interprétation des patrimoines de la Camargue lancé en 2018 afin de :

- réunir l'inventaire des ressources documentaires (films, éditions, images, mémoires) produites et (ou) conservées par le Parc naturel régional de Camargue depuis sa création,
- collecter la perception de la Camargue et ses évolutions au cours de **soirées tchathe** organisées par le Parc sur le territoire et en périphérie,
- restituer et partager la connaissance scientifique avec le public au moyen d'expositions intitulées : « **Aux Origines. De la Camargue** », « **La Camargue entre deux eaux** », « **Avec ou sans sel ?** » et mettre en œuvre une programmation culturelle et pédagogique qui a touché plus de 100 000 visiteurs depuis 2019 malgré les interruptions consécutives à la crise sanitaire (COVID).

### Ce projet fait référence à la Charte du Parc 2011-2026

#### Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Article 9 Valoriser les traditions vivantes et la diversité des identités par la création et l'échange

Article 9.1 Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation

Article 10 Améliorer la gouvernance locale

Article 10.1 Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte

#### Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Article 14 Renforcer la conscience locale d'une zone humide méditerranéenne unique

14.1.1 Adapter les outils de sensibilisation et de connaissance en fonction des publics



## I- DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit de créer des moyens d'approche sensible du territoire afin d'en révéler les identités culturelles, d'en valoriser l'image, et d'en faire découvrir la richesse.

L'interprétation doit donner à voir et à comprendre les différents points de vue que l'on peut avoir de la Camargue selon où l'on se place. Elle doit restituer la multiplicité des sensibilités en donnant la parole aux acteurs qui vivent le territoire, via le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement. Les représentations artistiques, littéraires ou iconographiques associées aux témoignages sensibles illustreront ces approches pour restituer des portraits de la Camargue. Ceci pour montrer l'importance des représentations et leur diversité, faire un état des lieux des thématiques qui font patrimoine en Camargue et réaliser des parcours thématiques de découverte du territoire sous ses aspects connus et méconnus.

Enfin, ces données réunies devront être accessibles à tous au moyen d'outils numériques mis en ligne et pourront inspirer des spectacles vivants afin que le patrimoine au sens premier du terme (ce que les pères nous ont légué) puisse être partagé et revisité par les auteurs et créateurs d'aujourd'hui afin d'enrichir le patrimoine de demain.

**Définir et reconnaître le patrimoine du territoire permettra d'inscrire dans la nouvelle charte un schéma et des actions de sauvegarde, de valorisation et d'éducation des publics.**



## II- PROGRAMME D' ACTIONS

### **Mettre en œuvre un portail culturel et artistique**

Écrire ensemble une histoire pour révéler aux visiteurs des aspects méconnus du territoire .

Le schéma d'interprétation est une approche narrative qui doit mettre en récit l'identité plurielle de la Camargue entre nature et culture. Ce récit synthétique et simple doit s'appuyer sur l'image et l'écrit. Un groupe de travail composé de techniciens du Parc et de gens du territoire doit concevoir ce récit pour montrer avec fidélité aux visiteurs la richesse de la Camargue au-delà des lieux communs. Le portail est une porte qui s'ouvre sur la Camargue à partir du site du Parc. Il offre à tous des données accessibles à partir de cartes géographiques parcourues par des itinéraires virtuels de découverte thématiques. Ces itinéraires sont à imaginer et construire ensemble, à partir des données produites et rassemblées par le Parc depuis plus de 50 ans. Ce capital de publications, de photographies, d'outils pédagogiques, d'archives et d'actions concrètes peut être enrichi de témoignages, d'images, d'objets, de lieux à voir et à faire connaître apportés par le groupe participant au projet. Ce portail peut contenir :

- **Un agenda en ligne** des manifestations culturelles sur le territoire, alimenté par les bases de données des offices du tourisme.
- **Un annuaire des ressources culturelles et artistiques du territoire** pour recenser et rendre visibles les acteurs de la culture installés sur le territoire du Parc, leur donner la parole.
- **L'inventaire du patrimoine du PNRC**. À partir du SIT géographique du patrimoine architectural des Parcs, ce portail recensera le patrimoine architectural menacé pour mettre en œuvre un plan de sauvegarde et organiser la restauration du petit patrimoine rural.
- **Des portraits paysagers**. Par renvoi à l'Observatoire des paysages de Camargue, établir une cartographie d'interprétation des paysages. Inventaire et valorisation du patrimoine paysager de la Camargue. Fiches conseil pour la prise en compte des caractéristiques paysagères et architecturales de la Camargue dans les projets locaux.
- **Des portraits d'acteurs du territoire** pour recueillir et partager la mémoire et les regards des habitants et usagers du territoire du Parc.
- **Des livres en ligne**. Mettre en téléchargement libre les éditions du Parc (courriers du Parc, catalogues d'expositions, films documentaires etc.) afin de diffuser plus largement les savoirs capitalisés par le Parc depuis 50 ans.

## **A QUOI ÇA VA SERVIR ?**

### **A METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE**

#### **Identifier le patrimoine pour mieux le protéger**

L'Inventaire du **patrimoine bâti** conduit par le Parc naturel régional de Camargue depuis 1977 est remis à jour et enrichi régulièrement avec les services des communes, en collaboration avec le SDAP et l'Inventaire général de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet inventaire permet de recenser et de faire l'état des bâtiments patrimoniaux existants, et éventuellement d'alerter sur la nécessité de protéger et (ou) de restaurer les bâtiments emblématiques de la Camargue. Ainsi, le Parc se mobilise pour le sauvetage de la Cabane de Barcarin, pour la bergerie de la Favouillane, et pour les églises des hameaux de Camargue.

Il n'existe pas d'outil similaire pour le **patrimoine culturel immatériel**. Le schéma d'interprétation et de valorisation réunira un comité de pilotage qui devra, par une démarche participative, recenser le Patrimoine Culturel Immatériel de la Camargue. Le portail culturel et artistique du site du Parc sera utilisé pour recueillir les données et les analyser. Les résultats de l'enquête pourront déterminer s'il y a lieu de lancer une procédure de classement pour un élément fort du PCI de la Camargue.

## Mettre en œuvre des projets artistiques

Les ressources réunies et régulièrement enrichies pourront nourrir des projets mettant en réseau les acteurs culturels du territoire.

La réflexion collective conduite en amont du schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel de la Camargue doit faire émerger et impulser des projets innovants en mettant en lien les acteurs culturels et créateurs artistiques entre eux. Pour faire vivre le patrimoine et construire ensemble celui de demain.

## Renforcer la mission d'éducation au territoire

L'éducation est une mission essentielle pour le Parc car elle est à l'articulation de ceux qui œuvrent sur le territoire et des publics : jeunes dans le cadre de leur cursus scolaire ou sur leur temps de loisirs et adultes habitants et visiteurs du territoire. Le programme pédagogique du Parc s'appuie notamment sur les acteurs locaux et permet, à leur proximité, une expérience directe, sensible et vivante du territoire.

Des plasticiens et artistes sont associés ponctuellement à certains projets pédagogiques pour aborder les problématiques du territoire par une approche sensible.

Le parc crée également avec ses partenaires des itinéraires de découverte plus confidentiels ou inattendus en ouvrant ponctuellement des lieux réservés ou préservés.

La progression du schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine permettra d'inscrire un plan d'action en matière d'éducation et de sensibilisation à la nouvelle charte du Parc.

## QUI PARTICIPE AU PROJET ?

### Réalisation du portail culturel et artistique

La première étape du schéma consiste à regrouper les agents du Parc mobilisés par le projet pour fournir les données au portail culturel et artistique pour *l'agenda en ligne, l'annuaire des ressources culturelles et artistiques du territoire, l'inventaire du patrimoine du PNRC, les portraits paysagers, les portraits d'acteurs du territoire et les livres en ligne*. Tous travaillent au



sein du service « Patrimoines et cadre de vie ». Le développement du programme de gestion de ces données sera confié à un prestataire externe mais il sera administré en interne par les agents du Parc compétents.

### **Mise en œuvre de projets culturels et artistiques**

Cette étape de mise en commun des projets, de réflexion collective, de participation à la création et à la co-construction d'un projet culturel de territoire sera pilotée par le Conseil consultatif du Parc, composé d'acteurs du territoire qui souhaitent s'impliquer dans les projets culturels et pédagogiques.

### **Inventaire du patrimoine**

L'inventaire du patrimoine bâti est régulièrement mis à jour par le Parc. En 2024, une campagne peut être confiée à un(e) stagiaire issu d'une filière culturelle encadré par le Conservateur du patrimoine, la chargée de mission Architecture et Paysage du Parc, et par l'ABF d'Arles. Un stage de 4 mois peut être envisagé.

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel nécessite la mise en œuvre d'une démarche participative conduite sur le terrain et à partir des outils d'information du Parc par les agents compétents en concertation avec les publics. Elle sera financée par de l'ingénierie, c'est-à-dire du salaire des employés du Parc.

### **Éducation et sensibilisation**

Les agents du Parcs chargés des missions éducatives et culturelles restitueront et valoriseront l'ensemble des actions du schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la Camargue et en conduiront certaines.

Les espaces naturels confiés à la gestion du Parc, le Domaine de la Palissade et le Musée de la Camargue accueilleront et valoriseront les résultats produits par le schéma (spectacles, expositions, réunions publiques, etc) et s'engageront à le faire dans la prochaine charte du Parc.

Durant la période estivale, les écogardes employés à la surveillance du littoral (Beauduc, Piémanson) seront associés aux programmes d'actions du schéma pour sensibiliser les publics touristiques de leurs secteurs.

Pour l'éducation artistique et la sensibilisation au patrimoine architectural et paysager, le programme pourra faire appel à des artistes plasticiens, collaborer avec les lieux de diffusion, avec le CAUE des Bouches-du-Rhône ou tout autre structure compétente dans le domaine de l'interprétation du patrimoine architectural et paysager.

### **Pilotage et évaluation**

La commission Patrimoine, culture et traditions, évalue.

## **QUELS SONT LES MOYENS FINANCIERS ?**

La mise en œuvre du Schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel et immatériel de la Camargue est planifiée sur plusieurs années budgétaires depuis 2019.

**2019-2022 : phases 1 et 2** (réunion des données, écriture du script, plan d'actions) s'appuie sur les agents pilotant des programmes subventionnés annuellement comme :

- le programme éducatif valorisant les collections du Musée de la Camargue (subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et de la Communication- service des Musées de France)
- l'éducation au territoire du Parc (subvention du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur)

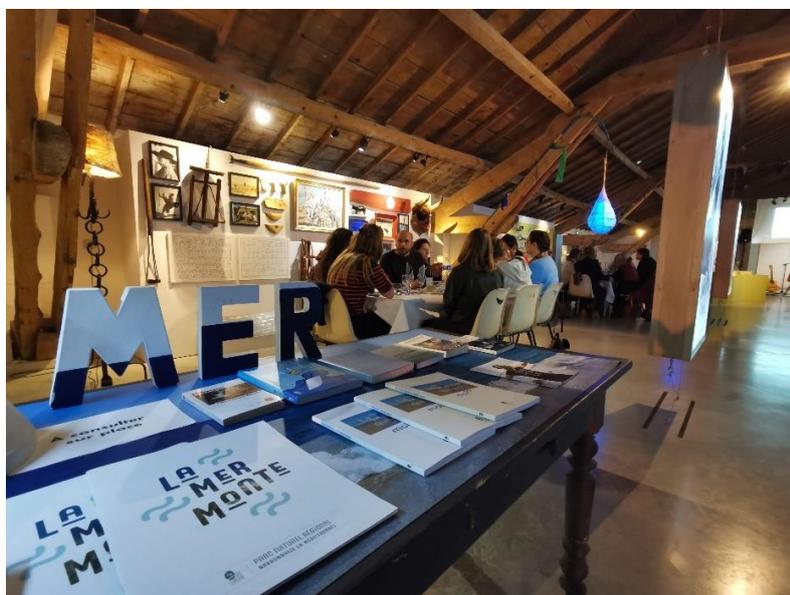
- les actions éducatives inscrites au cahier ressources des établissements du 1<sup>er</sup> degré de la circonscription Arles Stes-Maries (subvention de la ville d'Arles)
- l'autofinancement du Parc naturel régional de Camargue est apporté en ingénierie (cumul du salaire des agents participant au projet)

**2023-2025 : la phase 3 de réalisation** nécessitera des moyens financiers supplémentaires qui seront sollicités auprès de la DRAC PACA pour l'éducation artistique du PNRC et la sensibilisation au patrimoine architectural et paysager sur le territoire du Parc. Système d'informations géographiques du PNR de Camargue.

Le développement de l'outil informatique qui rendra les données accessibles à partir du portail peut faire l'objet d'un financement exceptionnel du Leader Pays d'Arles et du programme de développement rural de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur FEADER.

### III- LES ENJEUX

Les enjeux sont à la fois culturels, environnementaux et économiques car l'un des objectifs est le développement touristique « durable » de la Camargue par un équilibre entre fréquentation et préservation. Les latins croyaient au **génus loci**, l'esprit protecteur d'un lieu, dont dépendent son attrait et sa survie. La phase 1 du schéma d'interprétation a démontré par l'exposition « **Aux Origines. De la Camargue** » comment, depuis les premiers géographes jusqu'aux cartes postales, comment l'image de la Camargue s'est construite au fil du temps et quelles réalités replacent la production de ces images dans un contexte politique, économique et artistique.



L'exposition « **La Camargue entre deux eaux** » porte à connaissance le rôle essentiel de l'eau dans l'équilibre environnemental du delta du Rhône. Elle raconte les événements climatiques à l'origine de la formation géologique du delta et l'adaptation des humains qui ont interagi avec la Nature pour y développer leurs activités. Aujourd'hui l'espace territorial érigé en Parc naturel régional est organisé pour penser les projets dans l'intérêt général. Le rôle d'un musée de société comme le Musée de la Camargue est de traduire et partager les savoirs scientifiques afin que le degré de connaissance soit le même pour

toutes et tous. La démarche participative qui régit les musées de société traduit les attentes et propositions de tous les partis : élus, techniciens, usagers du territoire pour faire émerger les solutions à mettre en œuvre dans l'intérêt commun. Face aux vives inquiétudes que les changements climatiques soulèvent en Camargue, cette démarche permet d'instaurer et d'animer des dialogues dans un contexte que la culture apaise.

**Des Cafés tchatche sont organisés sur le territoire chez des particuliers pour se rapprocher des acteurs du territoire dans l'objectif de la révision de la charte en rassemblant pour bâtir ensemble un projet commun.** Penser la Camargue de 2041 face aux changements climatiques dès à présent pour inscrire des actions dans la nouvelle charte du Parc dans les domaines touristiques, culturels, architecturaux, paysagers, agricoles, patrimoniaux. Enfin, mettre en lien les structures qui existent sur le territoire pour construire des parcours éducatifs.

## **IV- LES FRUITS DU SCHEMA D'INTERPRETATION**

### **Programme culturel**

Toutes les étapes du projet sont associées à une programmation culturelle et artistique intégrée à celle du Musée de la Camargue qui est le lieu de restitution du projet.

Au programme :

- Une programmation culturelle autour des expositions temporaires *La Camargue entre deux eaux* (jusqu'à septembre 2024), *Avec ou sans sel ?* (2024-2026) Agro pastoralisme en Camargue (titre à préciser 2026-2028)
- Des projets artistiques vivants (spectacles, résidences d'artistes)
- Des ethnobistrotts et soirées tchatche

### **Patrimoine culturel immatériel de la Camargue**

Le comité de pilotage du projet est associé au recensement et à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de la Camargue. Le portail culturel et artistique du site du Parc sera utilisé pour recueillir les données et les analyser.

### **Éducation au territoire**

L'éducation est une mission essentielle pour le Parc car elle est à l'articulation de ceux qui œuvrent sur le territoire et des publics : jeunes dans le cadre de leur cursus scolaire ou sur leur temps de loisirs et adultes habitants et visiteurs du territoire. Le programme pédagogique du Parc s'appuie notamment sur les acteurs locaux et permet, à leur proximité, une expérience directe, sensible et vivante du territoire.

Des plasticiens et artistes sont associés ponctuellement à certains projets pédagogiques pour aborder les problématiques du territoire par une approche sensible.

Le Parc crée également avec ses partenaires des itinéraires de découverte plus confidentiels ou inattendus en ouvrant ponctuellement des lieux réservés ou préservés.

La progression du schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine permettra d'inscrire un plan d'actions en matière d'éducation et de sensibilisation **à la nouvelle charte du Parc.**

La réflexion collective conduite par le schéma d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel de la Camargue doit faire émerger et impulser des projets innovants en mettant en lien les acteurs culturels et créateurs artistiques entre eux. Pour faire vivre le patrimoine et construire ensemble celui de demain.



## Paysage, architecture, urbanisme

Le schéma d'interprétation viendra nourrir les actions identifiées dans le Plan Paysage de Camargue. Le plan paysage propose de mettre en place un schéma d'interprétation des paysages, qui permettra aux visiteurs comme aux habitants d'accéder sur site à toutes les connaissances disponibles qui rendent possible la lecture du paysage et du patrimoine bâti associé.

Le Parc aménagera des parcours de randonnée pédestre, cyclable ou équestre qui seront équipés de plateformes d'observation du paysage où seront disponibles des panneaux d'information qui délivreront les connaissances regroupées via le schéma d'interprétation.

On présentera également sur site des photographies issues de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue qui montrent l'évolution des paysages grâce à des séries de prises de vue du même lieu à intervalle de temps régulier.

Enfin, des œuvres d'art visibles depuis les parcours pourront être présentées au public, qui évoqueront in situ le patrimoine visible, disparu ou à venir de Camargue et permettront au visiteur de percevoir la mémoire mais aussi de se projeter dans l'avenir de ce territoire.



## Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

### ANNEXE 4

#### PLAN DE RECOLEMENT DECENNAL 2016-2026

##### I- SITES ET COLLECTIONS

Le Musée Camarguais est devenu, suite à sa rénovation en 2013, le Musée de la Camargue, comme prévu dans son projet scientifique et culturel. Aménagé dans l'ancienne bergerie du mas du Pont de Rousty par le Parc naturel régional de Camargue, ce musée de société est une introduction indispensable à la visite d'un territoire façonné par l'interaction de l'homme avec la nature. L'exposition permanente « *Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue* », présentée sur une surface de 700 m<sup>2</sup> démontre que, sur cette île formée par le Rhône et la mer, les transformations sont rapides et brutales, imposant à l'homme une adaptation permanente du milieu pour pouvoir vivre et travailler (chasser, pêcher, cueillir). Elle raconte la Camargue d'hier et celle d'aujourd'hui, en objets et en images. Une carte interactive du delta invite à naviguer dans l'espace et le temps pour y découvrir les systèmes de gestion d'autrefois, ceux d'aujourd'hui, et imaginer les domaines du possible de demain face aux changements climatiques et aux risques d'inondation.

L'espace « La Camargue en images » met en valeur les collections photographiques témoins des mutations paysagères, économiques et sociales du 20<sup>ème</sup> siècle. Une cinémathèque permet de projeter les films de cinéma qui ont médiatisé la Camargue et les documentaires qui permettent de comprendre son environnement.

Depuis 2009, le musée conduit une politique d'acquisition d'œuvres d'art contemporain qui dialoguent avec les collections d'ethnographie et témoignent des regards portés par les artistes d'aujourd'hui sur la Camargue.

La visite se prolonge sur un sentier de découvertes de 5 km cheminant des rizières au marais, en passant par la roselière et la sansouire (végétation du milieu salé). Au départ, un observatoire de bois, œuvre de l'artiste Tadashi Kawamata réalisée pour Marseille Provence capitale européenne de la culture en 2013, permet aux visiteurs de s'élever pour contempler le paysage.

En 2010, la numérisation des collections photographiques du musée a permis de mettre en ligne sur la base Joconde des musées de France les fonds de plaques de verre de Carle Naudot (1880-1948) et Gaston Bouzanquet (1866-1937), légués par leurs familles en 1981 et 2007, puis d'utiliser et de mettre ces photographies en valeur dans la nouvelle scénographie.

Au dernier récolement, le musée possédait une collection de 7 518 objets dont une collection de plaques de verre photographiques de 3 357 unités. Près de 85% des collections étaient conservés dans les réserves identifiées « réserve » et « réserve extérieure ».

Le reste des collections se situe dans l'exposition permanente de la bergerie intitulée « Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue ». Les objets inventoriés y sont présentés majoritairement en vitrines dénommées V, en meubles-vitrines dénommés MV, ou en tiroirs dénommés T. D'autres sont accrochés sur des cimaises dénommées C ou sur un socle dénommé S. Les zones thématiques sont au nombre de 5, intitulées comme suit :

- 1) Le mas du Pont de Rousty
- 2) Le delta

- 3) Le fil du temps
- 4) Le fil de l'eau
- 5) La Camargue en images

Les différents espaces de la réserve intérieure sont identifiés « rez-de-chaussée » et « premier étage », puis des rayonnages et des meubles à plan sont dénommés par une identification numérique. (Voir plans d'identification des locaux ci-joint)

## **II- INITIALISATION DU PLAN D'INTERVENTION**

### **Identification des locaux**

Le relevé des espaces abritant les collections a été défini en relation avec l'obligation de la circulaire du 27 juillet 2006 (décret n°2002-852 du 2 mai 2002 et arrêté du 25 mai 2004). Les locaux ont été identifiés par bâtiment et par niveau. Chaque espace est dénommé par une identification, numérique pour les réserves et alphanumérique pour les salles du musée, par numéro de vitrine ou par espace.

### **Préalable au récolement décennal du Musée de la Camargue**

Le Musée de la Camargue possédait 7 518 objets récolés fin 2014.

Le nouveau récolement permettra d'identifier les objets, de les répertorier, de les localiser, de les photographier, et d'intégrer dans un tableau Excel l'ensemble de ces données.

L'ensemble des informations recueillies lors du récolement viendront enrichir la base de données MUSE, outil informatique de gestion des collections du Musée de la Camargue, créé à partir de la base de données File Maker Pro.

## **III- L'INVENTAIRE DU MUSEE**

Au dernier récolement, il existait 2 formats d'inventaire des collections, à dates différentes.

- Un registre manuscrit (1) « 18 colonnes », datant de l'origine du musée
- Des inventaires informatisés (2) sous Excel, réalisés en 1997 par Marie-Hélène Sibille, conservateur du Musée de la Camargue
  - un inventaire général
  - plusieurs inventaires spécifiques informatisés (dépôts, collection Naudot, collection Laget, pêche, etc).

La mise en cohérence des objets et de l'inventaire général du musée a été réalisée à partir des éléments suivants :

### **Registre manuscrit 1**

Inventaire normalisé de 18 colonnes de la page 2 à 74.

#### Registres

1974 – 1980 : Jean-Claude Duclos

1884 - 1987 : Evelyne Duret

1988 – 1996 : Marie Hélène Sibille

### **Registre informatisé 1**

Inventaire général des collections.

Acquisitions des n°740100 à n°200203108.

Registré par Marie-Hélène Sibille.

### **Registre informatisé 2**

Inventaire de la collection Laget (n°900332 à 940200), don de 177 cartes postales.

Registré par Marie-Hélène Sibille.

### **Registre informatisé 3**

Inventaire de la collection Dieuzaide (n°990101 à 9901131), commande photographique de 131 tirages papier ou ekta.

Registré par Marie-Hélène Sibille.

### **Registre informatisé 4**

Inventaire de la collection Naudot (n°830100 à 83011857) don de 1857 plaques de verre photographiques

Registré par Marie-Hélène Sibille.

Le récolement sur pièce et sur place a été effectué à partir de l'inventaire informatique (tableau Excel) réalisé lors du récolement de 2002 par Marie-Hélène Sibille, conservateur du musée en poste jusqu'en 2006.

### **Données recueillies à partir du récolement de 2002**

- Objets localisés et non inventoriés dans l'inventaire informatisé de 2002 : 0
- Objets inventoriés et localisés dans l'inventaire informatisé de 2002 : **3 357**
- Objets inventoriés avec référence de localisation sur l'inventaire informatisé de 2002 mais non retrouvés à cette localisation lors du récolement de 2010-2014 : **15**
- Objets inventoriés sans référence de localisation sur l'inventaire de 2002 : **48 non localisés en 2002**

### **Données du récolement de 2009-2014**

- Objets inventoriés : **7 518**
- Objets marqués, photographiés : **3 357**
- Objets à marquer : **4 033**
- Matière de l'objet à modifier : 0
- Objet à photographier : **11**
- Objet à traiter : 0
- Objet à localiser : **11**
- Plainte à déposer : 0

## **IV- METHODE**

Une organisation sera appliquée pour les différentes phases du récolement. Comme l'indique le rétroplanning ci-joint en annexe, on procédera par lieux : l'exposition permanente, puis les réserves. Trois campagnes de récolement ont été programmées.

Le tableau de récolement comprend :

- le numéro d'inventaire
- l'analyse de l'objet (désignation, matériaux/technique, mesures, provenance, état du marquage présent ou absent, ancien ou récent, état de conservation du bien)

- la mention d'une prise de vue numérique de l'objet ainsi que sa qualité (documentaire ou édition, simple ou multiple)
- la localisation des biens (exposition permanente, exposition gardians, exposition viticulture, exposition photographique, espace bergerie, réserve intérieure, premier étage, rez-de-chaussée, réserve extérieure (préau pour machines agricoles)
- conformité ou non de l'inscription à l'inventaire général avec le bien récolé.
- date de la fiche de récolement et nom de l'agent récoleur

## **V- MOYENS HUMAINS ET MATERIELS**

### **Organisation de l'équipe de récolement**

L'équipe du récolement décennal du musée de la Camargue est composée de 2 techniciens sous la direction du Conservateur du musée de la Camargue, Estelle Rouquette.

Les collections situées dans l'exposition permanente du musée et les réserves sont récolées par Anne Robert-Tindille, adjointe du patrimoine.

Les collections situées dans les réserves extérieures sont récolées par David Pando, adjoint du patrimoine.

Chacun des agents gère la couverture photographique des objets qu'il a récolé et la conservation de ces images. Chacune de ces images sera liée à la notice de l'objet sur la base de données MUSE, outil de gestion des collections du Musée de la Camargue en cours de saisie.

### **Matériel et techniques**

#### 1. Postes informatiques

Les agents qui effectuent le récolement disposent d'ordinateurs portables PC.

Le récolement est effectué sous un fichier format Excel, pour chacune des campagnes de récolement.

A l'issue des campagnes de récolement, l'ensemble de ces données sera versé dans MUSE.

#### 2. Photographies

Une couverture photographique des collections est couplée avec l'opération de récolement des collections.

Les prises de vues documentaires sont réalisées par l'équipe technique du musée, à l'exception des collections de plaques de verre photographiques numérisées par un photographe professionnel dans le cadre du plan national de numérisation du patrimoine.

Les fichiers fournis par ce prestataire sont en formats .tiff et .jpeg, en basse définition pour ce dernier format.

Ces fichiers sont conservés sur un disque dur externe, sur des DVD de consultation, et sur des DVD de conservation. Ces derniers seront « regravés » tous les 3 ans. Une sauvegarde sur le serveur dédié aux collections du musée est effectuée.

Les photographies réalisées par les agents chargés du récolement, à l'aide de l'appareil numérique du Musée de la Camargue, sont conservées sur un disque dur externe.

Les objets présentés dans l'exposition permanente du musée sont photographiés in-situ.

### **Calendrier du récolement**

#### **2016 – 2017**

##### Campagne n° 1

Musée : exposition permanente. Vitrites, cimaises, socles, meubles vitrines

Collections ethnographiques (pierre, bois, métaux, textile, cuir)

## **2018**

### Campagne n° 2

Collections plaques de verre photographiques de Carle Naudot dans le meuble à plans 2 en rez-de-chaussée des réserves.

## **2019**

### Suite campagne n° 3

Réserves 1<sup>er</sup> étage

1<sup>er</sup> étage, localisation sur étagères. 1<sup>er</sup> chiffre = rangée ; 2<sup>ième</sup> chiffre = niveau ; 3<sup>ième</sup> chiffre = meuble

De 4.0.1 à 4.3.1 ; De 4.0.2 à 4.3.2 ; De 5.0.1 à 5.1.1 ; De 5.0.2 à 5.1.2 ; De 5.0.3 à 5.1.3

Collections ethnographiques (pierre, bois, métaux, textiles)

## **2020**

### Suite campagne n° 4

Réserves 1<sup>er</sup> étage

1<sup>er</sup> étage, localisation sur étagères. 1<sup>er</sup> chiffre = rangée ; 2<sup>ième</sup> chiffre = niveau ; 3<sup>ième</sup> chiffre = meuble

De 1.0.1 à 1.1.1 ; De 1.0.2 à 1.1.2. ; De 1.0.3. à 1.1.3. ; De 2.0.1. à 2.3.1. ; De 2.0.2. à 2.3.2. ; De 3.0.1. à 3.5.1. ; De 3.0.2. à 3.5.2.

Collections ethnographiques (pierre, bois, métaux, textiles)

## **2021**

### Campagne n° 5

Collections Gaston Bouzanquet (plaques de verre photographique)

Réserves du musée, rez-de-chaussée, localisation dans le meuble à plans 2

Exposition permanente « La Camargue en images » vitrine Bouzanquet

## **2022**

### Campagne n° 6

Réserves du musée

Rez-de-chaussée, meuble à plans 1

Collections papier (dessins, tirages photographiques, lithographies).

## **2023**

### Campagne n°7

Réserves du musée

Rez-de-Chaussée, localisation dans les étagères.

Collections photo (Étienne Laget)

## **2024**

### Campagne n°8

Extérieurs musée/mas du Pont de Rousty

2025

Campagne n°9

Radiations

**Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste)**

- À inventorier \*\*\* (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 \*\*)
- À radier (§ 2.26 à § 2.35 \*\*) (en distinguant les 5 cas de radiation)

**Récolement 2022**

En 2022, le musée de la Camargue a effectué sa **6<sup>ème</sup> campagne de récolement** selon le plan validé par le service des musées de France. Ce récolement effectué au rez-de-chaussée des réserves, dans le meuble à plan n°1, tiroirs de n°1 à n°6 contenant les collections papier (dessins, tirages photographiques, lithographies), a permis de localiser 226 objets, et de verser 31 notices d'inventaire complètes sur la base Joconde des musées de France.

Cette campagne a élevé le nombre total de **notices mises en ligne par le Musée de la Camargue sur Joconde à 2600 unités.**

<https://www.pop.culture.gouv.fr>

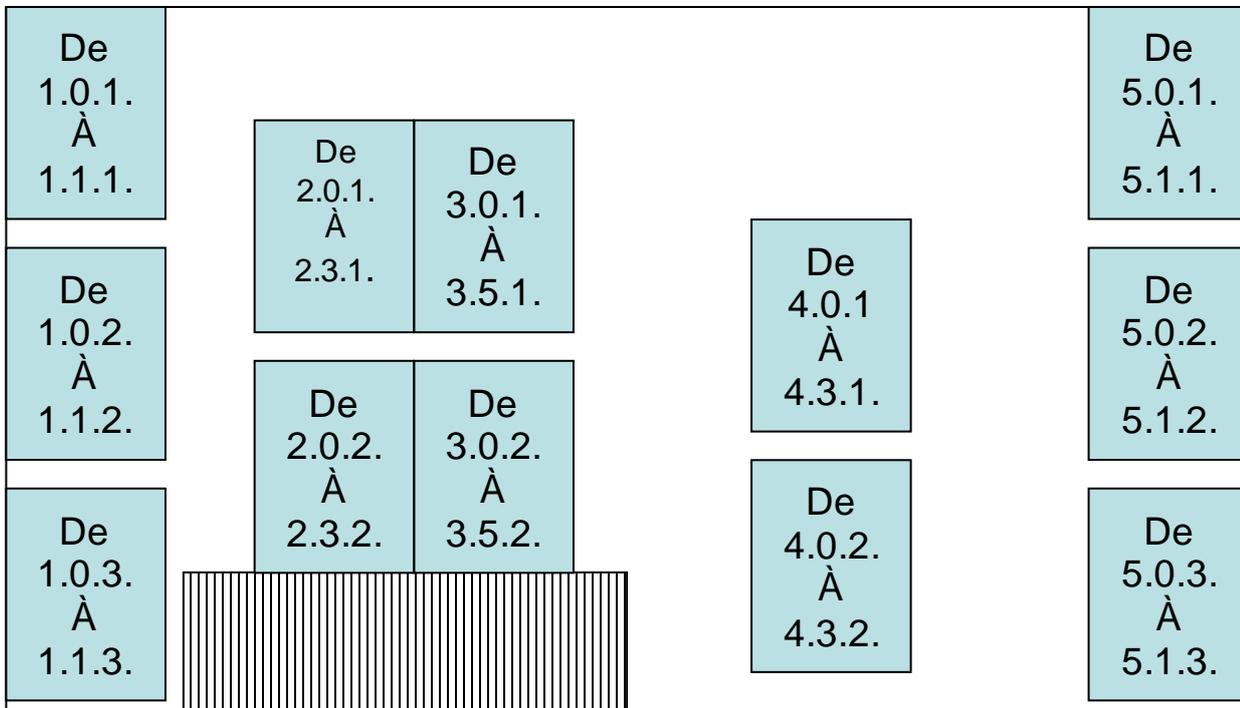
**IDENTIFICATION DES LOCAUX**

Identification			
Bâtiment	Précision lieu	Dénomination	Type
Musée	Exposition permanente		
	Le mas du Pont de Rousty	MV.1	Salle ouverte au public
		MV.2	Salle ouverte au public
		MV.3	Salle ouverte au public
	Le delta	T.1	Salle ouverte au public
		T.2	Salle ouverte au public
		T.3	Salle ouverte au public
		T.4	Salle ouverte au public
		S.1	Salle ouverte au public
		S.2	Salle ouverte au public
	Le fil du temps	V.1	Salle ouverte au public
		MV.4	Salle ouverte au public
		V.2	Salle ouverte au public
		V.3	Salle ouverte au public
		C.1	Salle ouverte au public
		C.2	Salle ouverte au public
		C.3	Salle ouverte au public
	Le fil de l'eau	V.4	Salle ouverte au public
		V.5	Salle ouverte au public

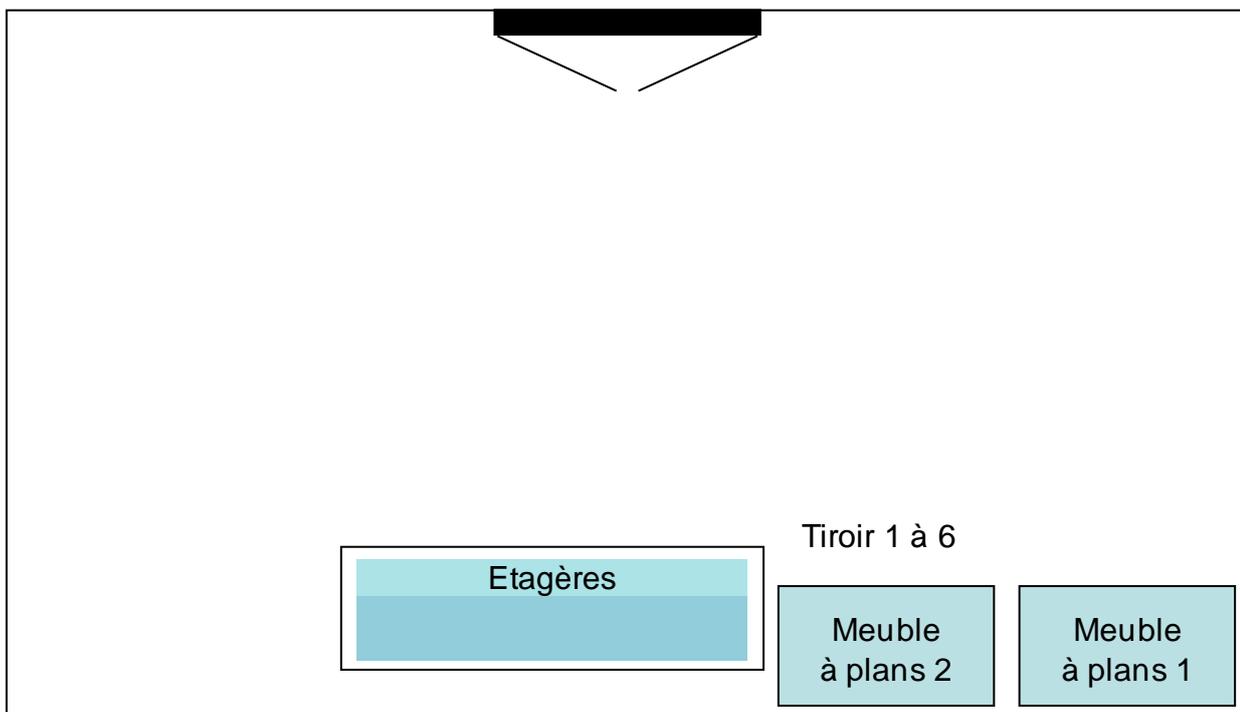
		V.6	Salle ouverte au public
		V.7	Salle ouverte au public
		V.8	Salle ouverte au public
		MV.4	Salle ouverte au public
		S.3	Salle ouverte au public
		S.4	Salle ouverte au public
		T.6	Salle ouverte au public
		T.7	Salle ouverte au public
		T.8	Salle ouverte au public
		C.4	Salle ouverte au public
	La Camargue en images	V.9	Salle ouverte au public
		V.10	Salle ouverte au public
		V.11	Salle ouverte au public
		V.19	Salle ouverte au public
		C.4	Salle ouverte au public
		C.5	Salle ouverte au public
		G.5	Salle ouverte au public
		V.2	Salle ouverte au public
Réserve	Rez-de-chaussée	Meuble à plan 1. tiroir 1	Réserves
		Meuble à plan 1. tiroir 2	Réserves
		Meuble à plan 1. tiroir 3	Réserves
		Meuble à plan 1. tiroir 4	Réserves
		Meuble à plan 1. tiroir 5	Réserves
		Meuble à plan 1. tiroir 6	Réserves
	Rez-de-Chaussée	Meuble à plans 2. tiroir 1	Réserves
		Meuble à plans 2. tiroir 2	Réserves
		Meuble à plans 2. tiroir 3	Réserves
		Meuble à plans 2. tiroir 4	Réserves
		Meuble à plans 2. tiroir 5	Réserves
		Meuble à plans 2. tiroir 6	Réserves
		Etagère	Réserves
	1 <sup>er</sup> étage	De 1.0.1. À 1.1.1.	Réserves
		De 1.0.2. À 1.1.2.	Réserves
		De 1.0.3. À 1.1.3.	Réserves
		De 2.0.1. À 2.3.1.	Réserves
		De 2.0.2. À 2.3.2.	Réserves
		De 3.0.1. À 3.5.1.	Réserves
		De 3.0.2. À 3.5.2.	Réserves
		De 4.0.1. À 4.3.1.	Réserves
		De 4.0.2. À 4.3.2.	Réserves
		De 5.0.1. À 5.1.1.	Réserves
		De 5.0.2. À 5.1.2.	Réserves
		De 5.0.3. À 5.1.3.	Réserves

PLAN DES RESERVES DU MUSEE DE LA CAMARGUE

1<sup>er</sup> Etage



Rez-de-chaussée





## Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

ANNEXE 5  
Prévisionnel financier 2024

Recettes 2024		Dépenses 2024	
Librairie boutique / Entrées	140 000 €	Salaires chargés 6etp musée	240 000 €
Autofinancement PNRC	370 000 €	Achats boutique	70 000 €
Subvention DRAC (collections + éducat)	18 000 €		
Subvention communes Arles et Port St Louis	6 000 €	Programmation culturelle et éducative	59 000 €
Subvention communes Arles et Port St Louis	6 000 €	Frais structure x 6etp	76 000 €
Mécénat, dons	3 000 €	Frais de direction (25% de 1M d'€)	116 000 €
CR PACA Schéma d'interprétation	15 000 €		
CR PACA Schéma d'interprétation	15 000 €		
Fonds régional d'aide à la restauration des œuvres d'art	11 000 € (7000 € Etat + 4000 € Région)	Communication	9 000 €
Département 13 Aide au développement culturel	10 000 €	Récolement conservation collection	25 000 €
Subvention ETAT achat logiciel de gestion des collections	15 000 €	Restauration d'œuvres d'art	14 000 €
<b>Total</b>	<b>609 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>609 000 €</b>